

# Les Jardins de Métis, 39 acres d'une beauté cultivée en pleine nature, au bord du fleuve

♦METIS-SUR-MER - Jadis le fief d'une des grandes familles bourgeoises anglaises du Canada, le domaine Reford, à Métis-sur-Mer, et ses jardins ne cessent d'étonner, de surprendre par tant de splendeurs, tant de richesses florales accumulées patiemment par celle qui a légué ce trésor de couleurs, ces jardins remplis d'une nature apprivoisée, Mme Elsie Meighen Reford, celle à qui on voue encore une vénération sans borne.

par André DIONNE

Revus après 20 ans, les Jardins de Métis revêtent encore ces habits colorés; ils ont toujours cet aspect de rêve, quelque chose d'hallucinant tant la nature y est abondante, à la fois sauvage et apprivoisée, sereine, changeant de couleurs, d'une semaine à l'autre, selon les floraisons, de juin à octobre.

Un monde de rêve sur une superficie de 39 acres.

La verge d'or et le lys sauvage y vivent tout aussi à l'aise que le pavot bleu, originaire des prairies alpines de l'Himalaya, devenu l'emblème des Jardins de Métis, ou encore cet érable rouge venu du Japon ou de Chine centrale.

Cette nature est d'ailleurs si imposante, si sereine, que jamais le visiteur n'entend un simple



Elsie Meighen Reford, la châtelaine à qui l'on doit les Jardins.

éclat de voix, n'est témoin de quel éclat désordre ou attroupement dérangeant. Il y règne un tel silence, né de l'étonnement et du respect, que peu de musées sont capables de le reproduire, et cela en dépit de la grande affluence observée quotidiennement.

### L'histoire

Pour bien saisir les Jardins de Métis, il faut retourner dans le temps et revoir comment la riche nature de cette petite région de Métis, plus chaude que son environnement, donnera naissance à cette abondante nature que l'on connaît maintenant.

Il y eut tout juste un siècle, le 14 juillet dernier, George Stephen, un Écossais venu faire fortune au Canada, acquiert cette seigneurie de Métis de la famille Ferguson, autrefois une propriété des MacNider, associés aux Price, industriels forestiers dont le nom demeure.

Stephen, marchand de laine prospère, puis président de la Banque de Montréal, participe au projet politique de la construction du Grand Tronc, le chemin de fer de la Confédération, et devient président du Canadien Pacifique en 1881.

Il est aussi un passionné de la pêche au saumon, la raison de l'acquisition de la seigneurie Métis, particulièrement de ces terres, une petite pointe le long du fleuve Saint-Laurent à l'embouchure d'une des rivières à saumon parmi les plus poissonneuses de l'époque, la rivière Métis ou Mitis, une désignation et son sens qui varient selon les "raconteurs" de l'histoire régionale.

Couronné Lord par la reine Victoria en 1891, le "baron Mount Stephen" cédera le camp de pêche à sa nièce préférée, Elsie Meighen, originaire de Montréal, devenue Mme Robert Wilson Reford. Elle vient chaque été à "Eastevan Lodge", à compter de 1902, révèlent des documents disponibles sur l'histoire du domaine Reford.

Mme Reford cédera le domaine à son fils aîné, Bruce, en 1954, alors qu'elle était âgée de 82 ans.

Le gouvernement du Québec en fait l'acquisition en 1961 pour une somme nominale qui avoisinerait les \$80,000, dans le but d'ouvrir ces jardins au grand public.

### L'époque Reford

C'est à partir de 1927 que Robert et Elsie Reford transformeront au fil des ans le camp de pêche de l'oncle Stephen en ce do-



Un domaine ouvert à tous qu'il faut respecter comme le plus précieux des biens.

Le Soleil, André Dionne

maine que l'on connaît aujourd'hui.

Le chalet devient une somptueuse résidence de 30 quelques pièces dont les boiseries sont faites de "red gum wood" d'Australie, de chêne canadien ou de "BC fir" de Colombie britannique.

Le statut des Reford, à cette époque, leur permettait de "posséder" chauffeur (Eric Durden), couturière (Mme Black), valets et femmes de chambre, maîtres-jardiniers (Coffin, Cassista et Lavoie).

Mondaine, "Lady" Reford reçoit nombre de diplomates de l'époque: Lord Wellington, le comte d'Alton, la princesse Alice, les premiers ministres du Canada, Borden et Meighen, plusieurs autres hommes politiques et amis venus de l'Angleterre, des États-Unis et bien sûr du Canada.

Si elle aimait la randonnée à cheval, jouait admirablement du violon semble-t-il, et organisait le premier bal de charité à Montréal en 1904, Mme Reford avait une autre passion, celle de l'horticulture, au point que ses connaissances lui valurent d'être reçue, en 1929, membre de la Société royale d'horticulture de Londres.

### Les Jardins

Au fil des ans, elle protégera cet environnement privilégié, profitera de ce micro-climat beaucoup plus doux qu'il irait, selon certains spécialistes, de la Pointe-aux-Canelles à l'ouest jusqu'aux Boules, à l'est, un territoire retranché, aux longues battures, au fond d'une baie, protégé des grands courants froids du fleuve.

Mme Reford redessine ces jardins à l'anglaise aux longues

allées de petites pierres où pas une seule herbe folle ne s'aventure.

Elle adore les plantes rares, telles les pavots bleus de l'Himalaya, les arbustes asiatiques, privilège celles qui offrent une floraison continue, crée une succession de petits jardins qui iront de juin à octobre, tout en respectant l'environnement naturel, indigène.

Les rhododendrons aux couleurs spectaculaires occupent une place importante, dans le jardin et dans la saison, particulièrement au cours des mois de juin et de juillet.

Certains ont 30 ans d'existence au moins, tout comme ces petits érables rouges venus du Japon ou ces saules de Bock, originaires de Chine dont les jardiniers successifs ont assuré la pérennité, qu'ils appartiennent à l'époque Reford

ou qu'ils soient ces fonctionnaires-jardiniers du MLCP, tous grands maîtres de la nature.

Selon la grande tradition du jardin "à l'anglaise", Mme Reford a aménagé cette allée royale, exemple typique du "mixed border", où le mélange des plantes en fait un rendez-vous des colibris à gorge rouge, attirés par le nectar des fleurs.

Aller au delà de cette description de ces jardins demeure une tâche trop lourde. Il faut les voir chacun à sa façon, avec des yeux ou pleins de fleurs, ou avec des yeux incrédules. Rien de plus.

Les Jardins de Métis se veulent un monde de rêve où la nature et l'homme ont fait une sorte de pari, un pari qui finalement, tout au long des ans, a réussi à faire alliance. ●

## En supplément d'information

Pour apprendre l'histoire du peuple de la Métis, découvrir un artisanat authentique et goûter une "bouffe" québécoise régionale, les Ateliers Plein Soleil animent le parc des Jardins de Métis jusqu'à la mi-septembre.

Page B-3

agrandissement  
**photo**  
couleur  
40 mi.  
**LES STUDIOS**  
**GOSSELIN**  
Place Belle Cour

**NOVA 1986**  
no 61790  
Qualité de fabrication  
réputation mondiale  
**9,895\$**  
**6.8%**  
SUPER-SPECIAL  
36 mois  
  
**MARLIN**  
Chevrolet Automobile Inc.  
2145, boul. Charest ouest  
**688-1212**

# PELISSSES



Grâce à nous, votre vieux manteau aura l'air d'un neuf! Très légères, nos pelisses sont également confortables et d'une grande durabilité. Vous pourrez choisir parmi 20 nouvelles teintes, toutes dans de la popeline de haute qualité. Nous avons un vaste choix de modèles 1987, qui seront ajustés sur mesure sans aucuns frais supplémentaires. Voilà un achat que vous ne regretterez pas!

**Prémont**

125, rue St-Joseph est - 524-3541

REGARD SUR L'ACTUALITÉ LOCALE

# La CUQ veut régler le cas de l'incinérateur \$20 millions consacrés à la dépollution

Les audiences publiques relatives au programme d'épuration des eaux de la Communauté urbaine de Québec produisent une première retombée. Le Comité exécutif de la CUQ vient, en effet, de décider de "régler tous les problèmes de pollution existants

et prévisibles découlant du fonctionnement de l'incinérateur régional".

par Raymond GAGNÉ

Cette décision comporte des déboursés de \$20 millions. Ce mon-

tant est en sus des \$6 millions prévus pour réaliser la transformation des quatre fours de l'incinérateur. Déjà, \$2 millions ont été dépensés et les expériences réalisées à l'aide du premier four transformé montrent qu'il est possible, de réduire à plus de 80 pour

100, les émissions d'escarbilles.

La décision comporte également, comme effet éventuel, une augmentation au niveau municipal du coût de la cueillette des déchets domestiques. Celui-ci variera entre \$2,48 et \$9,91 la tonne métrique selon l'importance de l'aide financière que la CUQ pourra obtenir du gouvernement du Québec.

Une fois ces améliorations terminées, en 1990, il en aura coûté à la CUQ \$53 millions, tant pour le construire que pour le rendre non polluant. C'est encore moins cher que de le remplacer par de nouvelles installations, a dit, hier, en conférence de presse, le président de la CUQ, M. Michel Rivard. Selon ce dernier, il en coûterait \$80 millions pour ériger un nouvel incinérateur.

### La décision de la CUQ

Le Comité exécutif de la CUQ a donc décidé de confier à un consortium formé de firmes d'ingénieurs-conseils Roche Ltée et Lavalin Inc., le soin de réaliser des études préliminaires et de formuler des recommandations quant à trois technologies européennes existantes, qui permettraient d'éliminer la presque-totalité des contaminants atmosphériques que l'incinérateur régional émet actuellement. En chiffres, cela veut dire qu'au-delà de 95 pour 100 des contaminants pourraient être éliminés.

Le problème des rejets liquides provenant principalement de la fos-

se à mâcher serait aussi grandement atténué en ce qu'on réduirait sensiblement les concentrations de divers éléments chimiques actuellement présents dans ces effluents.

Le mandat confié aux firmes Roche et Lavalin prévoit que les études préliminaires doivent se terminer en décembre 1986, que les travaux de construction débuteront en septembre 1988 et que, finalement, la technologie choisie fonctionnera à partir de la fin de mars 1990. Soit au moment, ou presque, où la ou les stations d'épuration des eaux usées devraient commencer à produire des boues que la CUQ désire incinérer à l'incinérateur régional.



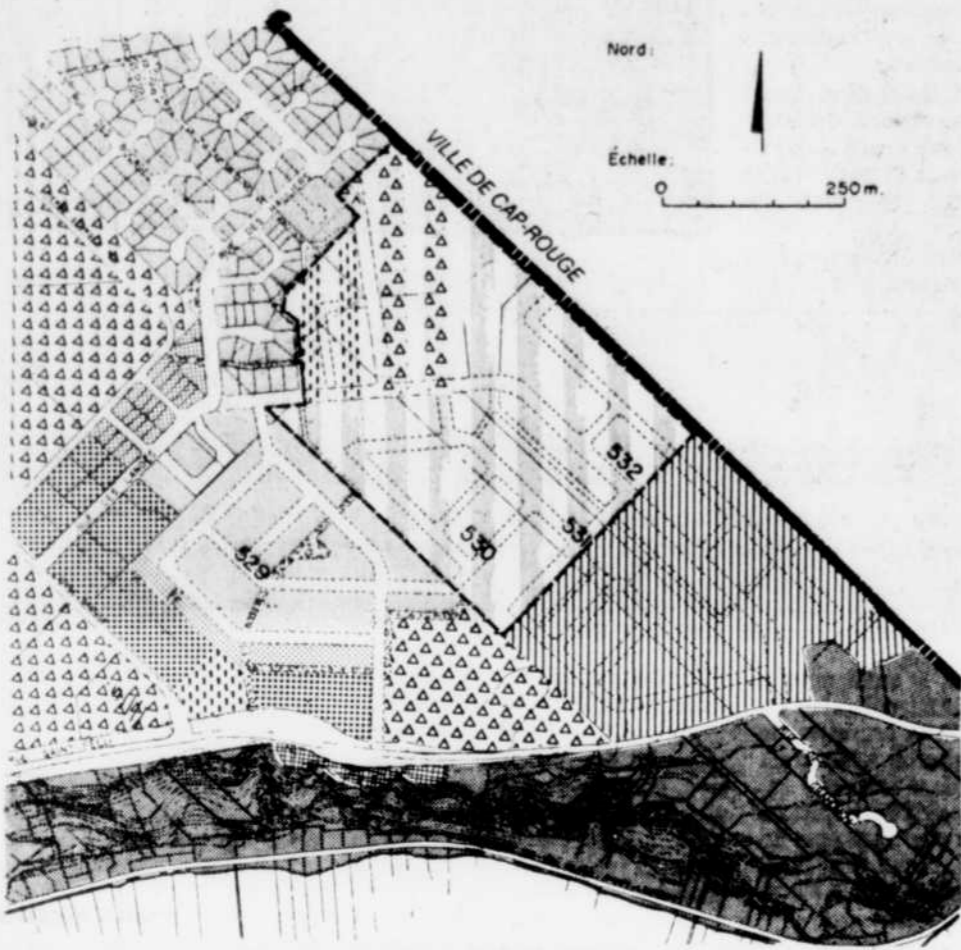
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES  
PROVINCE DE QUÉBEC

## AVIS PUBLIC

Avis public est donné que le Conseil, suite à l'adoption par résolutions nos 342/86 et 344/86 de projets de règlements lors de la séance régulière du 4 août 1986, tiendra une assemblée publique de consultation le 2 septembre 1986, à compter de 20:00 heures, à la salle du Complexe municipal;

Les règlements projetés sont les suivants:

a) Règlement no 525-86 ayant pour titre "Phase Saint-Félix / Bocages (lots 530, 531 et 532)", ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin de réduire l'affectation expansion urbaine sur les parties de lots 530, 531 et 532 et y substituer des affectations résidentielles, parcs et espaces verts, commerces et services, pour un secteur borné au nord-est par la ville de Cap-Rouge et la zone PB-5, au sud-est par la rue Saint-Félix et les lots 532-2, 532/B-1 et 532/B-2, au sud-ouest par le lot 529 et le parc linéaire longeant les propriétés sises dans la rue des Halliers et au nord-ouest par le secteur résidentiel constituant la zone RA/B-11 et la zone PB-5;

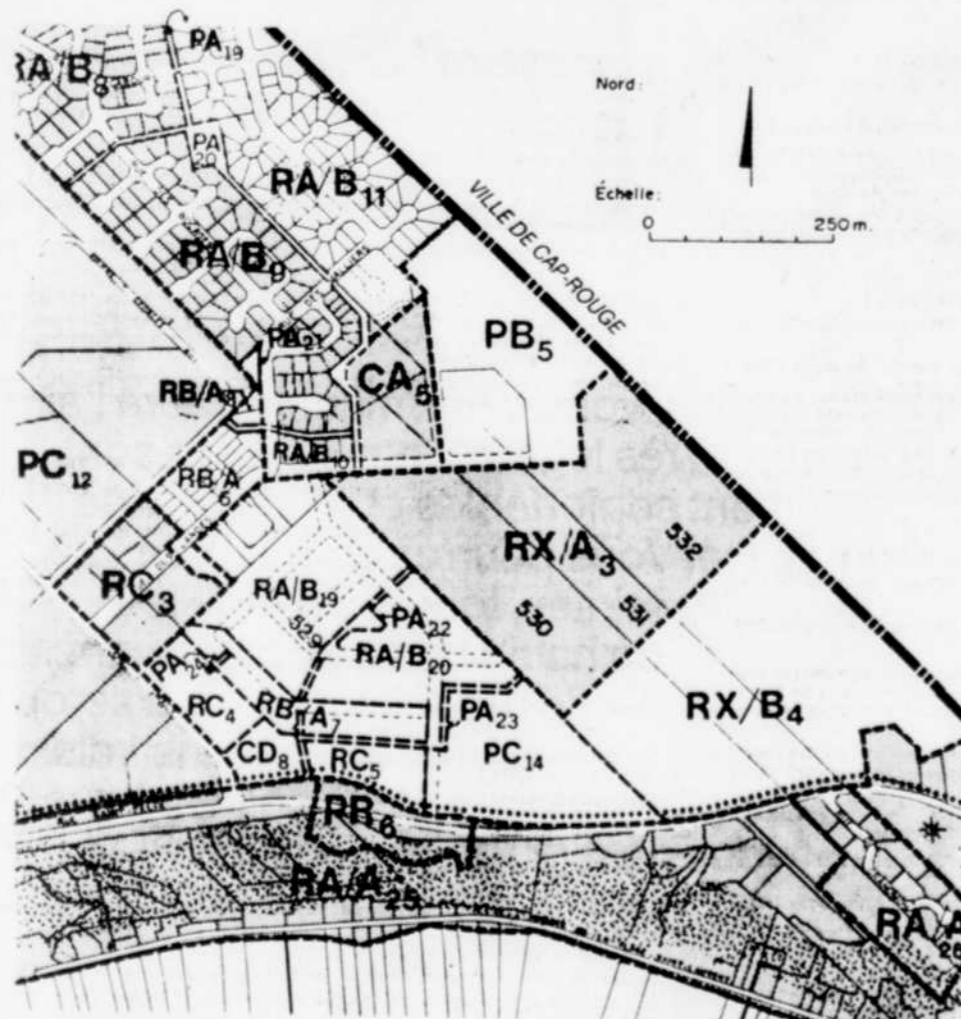


- Résidence: Rurale, Faible densité sans villégiature, Moyenne densité, Forte densité
- Commerce et services
- Public et institution
- Parc et espace vert
- Zone de contraintes physiques majeures
- Zone d'urbanisation prioritaire
- Zone d'expression urbaine

ZONE(S) VISÉE(S) : N/A  
ZONE(S) CONTIGUE(S) : N/A

b) Règlement no 526-86 ayant pour titre "Zone RX/A-3 et RX/B-4 (modification)" ayant pour objet de modifier le plan de zonage afin de découper, en zone résidentielle, commerciale et de parcs et espaces verts, la majeure partie des zones d'expansion urbaine RX/A-3 et RX/B-4 située sur le lot 530 et de modifier la configuration de la zone CA-5 (commerciale) pour l'agrandir au nord et la réduire au sud en y créant une zone résidentielle;

Le secteur affecté est borné au nord-est par la ville de Cap-Rouge et la zone PB-5, au sud-est par la rue Saint-Félix et les lots 532-2, 532/B-1 et 532/B-2 et la zone PB-5, au sud-ouest par le lot 529, les zones RA/B-19, RB/A-6 et le réseau de parcs longeant les propriétés sises dans la rue des Halliers et du Sourcin, au nord-ouest par la rue des Landes et l'arrière lot des propriétés situées au sud-est de l'ilot 5073, du Sourcin et la zone PB-5.



ZONE(S) VISÉE(S) : RX/A-3, RX/B-4, RA/B11, PA-20, CA-5, RA/B-19, PA-22  
ZONE(S) CONTIGUE(S) : RA/B-12, RA/B-8, PC-12, RA/B-9, RB/A-6, RB/A-8, RA/B-10, PB-5, RC-3, RB/A-7, RA/B-20, PA-23, PC-14, RA/A-25, RA/A-26

Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera les projets de règlements et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Les projets de règlements sont disponibles pour consultation au bureau de la Municipalité.

Fait et donné à Saint-Augustin-de-Desmaures, ce 8e jour d'août 1986.

Daniel Martineau  
Secrétaire-trésorier

### L'espoir de M.Rivard

Le président de la CUQ a dit que la décision du gouvernement régional sera envoyée au Bureau d'évaluation environnementale qui travaille actuellement à la préparation de son rapport. Celui-ci doit être remis à la CUQ vers la fin du mois d'août. Les audiences publiques s'étaient terminées à la mi-juin.

M. Rivard ne s'en cache pas. Il souhaite que les trois commissaires, Mme Louise Roy et MM. Peter Jacobs et Michel Boisvert, tiendront compte, dans la rédaction de leur rapport, de la décision de la Communauté.

M. Rivard reconnaît toutefois et réaffirme que les commissaires conservent toute la liberté qui leur a été reconnue au moment où la CUQ leur a confié le mandat d'évaluer le programme d'épuration des eaux.

De toute façon, a dit M. Rivard, avec ou sans la coïncidence des boues, le problème des émissions polluantes provenant de l'incinérateur doit être réglé.

L'incinérateur régional ne rejette pas, en effet, que des escarbilles. Il émet aussi des gaz polluants et, en particulier, des gaz acides chlorhydriques attribuables à la combustion des plastiques. A ce niveau, la norme de 500 ppm est dépassée par plus de 10 pour 100.

## Rimouski: la radio communautaire flirte avec rouges et bleus

♦ RIMOUSKI - Que ce soit avec les "bleus" à Ottawa ou que ce soit avec les "rouges" à Québec, la station de radio communautaire CKLE-FM sait se "placer les pieds".

par Jean Didier FESSOU

En effet le "FM communautaire" de la métropole du Bas-du-flleuve vient de procéder à l'embauche de M. Réal-Jean Couture au poste de directeur de la programmation. Son mandat englobera également la responsabilité de l'information.

Professionnel de la radio depuis 18 ans (dont 10 à Sept-Îles au poste de radio CKCN-AM), M. Réal-Jean Couture avait tâté de la télévision, ces derniers mois, à titre de chef de pupitre de la salle des nouvelles de Télé-Capitale à Rimouski.

En plus de son implication dans le monde du sport amateur régional, c'est surtout à cause de la politique que M. Réal-Jean Couture a régulièrement défrayé la manchette ces dernières années.

Il aura été candidat libéral dans Duplessis en 1981 contre le péquiste

Denis Perron. Et il aura récidivé à Rimouski l'an dernier en tentant d'obtenir l'investiture libérale dans la circonscription de Rimouski. Il aura été défait par M. Michel Tremblay, mais M. Réal-Jean Couture aura contribué à son élection, le 2 décembre dernier, en travaillant d'arrache-pied pour lui. Depuis lors, au chômage, il attendait vainement de décrocher une "belle job".

Eh bien, ce sont les conservateurs de Rimouski qui auront eu cette amabilité à son endroit. En effet M. Jean Brisson vient de l'embaucher à titre de directeur de la programmation de CKLE-FM.

Or, en plus de ses fonctions de directeur général du "FM communautaire" de Rimouski, M. Jean Brisson est aussi président de l'Association conservatrice de la circonscription de Rimouski-Témiscouata.

Or, le FM communautaire de Rimouski a maintenant ses entrées à Ottawa grâce à son directeur général, puis à Québec grâce au nouveau directeur de la programmation. Notons que les gouvernements distribuent une véritable manne publicitaire aux radiodiffuseurs. Huit millions de dollars l'an dernier pour le seul gouvernement québécois.

Notons, de plus, que CKLE-FM a entrepris des démarches auprès du CRTC pour tenter d'obtenir une modification de son statut. Le "FM communautaire" de Rimouski souhaiterait pouvoir devenir plus professionnellement un simple "FM commercial" et "jouer" dans la même ligue que le poste de radio local CFPL-AM (propriété de Power Corporation) qui a aussi demandé au CRTC un permis de diffusion pour un "FM commercial".

### AVIS

1re publication

Prenez avis que Réjeanne Gaudet du 440, Smith, SEPT-ÎLES, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert du permis de taxi 9-Q-204537-001A pour l'agglomération AS3 de SEPT-ÎLES ainsi que le véhicule de HAROLD CORMIER du 440, Smith, à SEPT-ÎLES.

Tout intéressé peut faire opposition dans les 5 jours qui suivront la deuxième parution du journal Le Soleil à la Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec, QC. 5e étage G1K 7W5.

Harold Cormier, 440, Smith  
Sept-Îles G4R 3X6  
Tel.: 418-968-1674

## ville de SAINTE-FOY

### APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour la location de six (6) niveleuses motorisées avec aile de côté.

Les formules de soumissions sont disponibles au service de l'Approvisionnement et des Équipements, 715, rue De Lestre, Sainte-Foy, Québec G1V 4E1, et ce à compter de 10:00 hres, le lundi 11 août 1986.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division "Archives", jusqu'à 15:30 hres, le 18 août 1986.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil à 16:00 hres le même jour.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 6 août 1986.

LE GREFFIER-ADJOINT DE LA VILLE  
SERGE GIASSON



R-86.21

### PROJET DOMAINE DES FRANCISCAINS PHASE II

La Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC) recevra des soumissions pour la construction de cinquante-quatre (54) logements dans un bâtiment de cinq (5) étages situé sur la rue des Franciscains, Québec, sur le lot 21A-1 partie du cadastre de la paroisse Notre-Dame de Québec, ainsi que pour l'aménagement des espaces adjacents.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les documents de soumission complets seront disponibles à partir du mardi 12 août 1986, sur les heures de bureau et sur un préavis de vingt-quatre heures (24h) de l'entrepreneur soumissionnaire, au bureau des architectes Chabot, Gilbert, Bergeron, 50, Côte Dinan, Québec G1K 8N6 téléphone (418) 664-9041, moyennant un dépôt non remboursable de cent dollars (100,00\$) sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Des séries complètes de plans et de devis seront à la disposition des intéressés pour fins de consultation aux bureaux de l'Association de la Construction de Québec et de l'Association régionale de l'A.P.C.H.Q.

Les entrepreneurs sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'un montant équivalent à dix pour cent (10%) du total de la soumission et émis à l'ordre du propriétaire, la Société municipale d'habitation Champlain ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant et valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions seront remplies sur la formule dûment préparée à cet effet et remises (l'original et deux (2) copies) dans une enveloppe cachetée portant la mention "SOUMISSION: PROJET R-86.21 Domaine des Franciscains Phase II" et adressée à Société municipale d'habitation Champlain, 2, avenue Chauveau, rez-de-chaussée, Québec, (Qué.) G1R 4J3. Les soumissions seront reçues à l'endroit ci-haut mentionné, jusqu'à quinze heures (15h00) (heure en vigueur localement) le 4 septembre 1986, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Veuillez noter que les bureaux de la Société sont fermés de 12h00 à 13h30.

### AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 2 septembre 1986 à quatorze heures (14h00), et leurs soumissions doivent être valables soixante-cinq (65) jours après leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

La Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le directeur général,  
Michel Beaumont, ing.

Le 6 août 1986.

## Hydro-Québec

### APPEL D'OFFRES

BSA-86-ME-11

pour 10 h 30 (heure locale) le mardi 9 septembre 1986

Région Mauricie

VENTE DE MATÉRIEL USAGE (SURPLUS D'ACTIF)

2 chaudières à vapeur (Volcano)

1 bâtiment (12,2 m x 18,3 m x 12,2 m de hauteur)

avec annexe (4,9 m x 7,6 m)

EXAMEN DU MATÉRIEL

le 27 août 1986,

de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h,

à l'endroit suivant

HYDRO-QUÉBEC

GROUPE EXPLOITATION

Centrale nucléaire de Gentilly 2

4900, boul. Bécancour

Autoroute 30

Gentilly

ADMISSIBILITÉ

Toute personne physique ou morale répondant aux conditions précisées dans le document d'appel d'offres. Le document utilisé pour soumissionner peut être consulté ou obtenu gratuitement le jour de l'examen du matériel, à l'endroit mentionné ci-dessus.

GARANTIE DE SOUMISSION

10 % du montant total soumissionné

Cette garantie devra être sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

Pour renseignements:

M. Roland Bastien (819) 372-3836

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats, Contrats et Surplus d'actif

Laurent A. Perreault

# Les Jardins de Métis et leur mariage des secteurs public et privé

## Une forme de gestion satisfaisante pour tous

**MÉTIS-SUR-MER.** Outre la contemplation de la floraison, les Jardins de Métis offrent aussi ce retour dans le temps qui permet de revoir toute une époque, celle de l'histoire du peuple de la Métis.

par André DIONNE

Depuis 1973, l'accueil des visiteurs et l'interprétation de l'his-

toire régionale et de la maison Reford a été confiée à l'entreprise privée.

"Les Ateliers Plein Soleil" sont une société sans but lucratif que dirige le père André Boutin.

Les Ateliers gèrent le restaurant, le bar, le casse-croûte, le musée qui occupe tout le second étage de la grande résidence. On offre aux visi-

teurs des pièces d'artisanat fort valables souvent à l'opposé des bibelots et autres objets et guenilles "made in Hong Kong".

Les 36 employés se partagent l'accueil à la résidence même, l'interprétation de cette vie d'époque chez les Reford et dans la région de la Métis et aussi de la restauration. C'est le bon endroit pour ache-

ter les "herbes salées" du pays, le miel de la Métis, déguster le sucre à la crème et les bonbons aux patates, (un bonbon au beurre de "peanut") de la tenancière du magasin général reconstitué.

C'est aussi le bon endroit pour renouer avec la bonne vieille "bouffe" québécoise dans un décor qui n'a rien à voir avec les plafonds bas des cuisines traditionnelles du Québec, décor qui rappelle plutôt la somptuosité, la richesse de la bourgeoisie anglo-saxonne, régnante en ce début de siècle.

Pour cette courte période de l'année, le budget des Ateliers dépasse les \$300.000, nous disait M. Boutin qui se déclarait satisfait, heureux même, de ce mariage avec l'Etat, après 13 ans de vie commune.

On croit d'ailleurs que cette formule est étudiée attentivement puisqu'elle pourrait être la solution aux projets de l'actuel gouvernement dans sa volonté de privatiser plusieurs "équipements" de loisirs.

### L'affluence

En 1985, l'affluence aux Jardins de Métis est significative du grand intérêt qu'on y porte, qu'on vienne du Texas ou de Québec.

Les estivants sur la plage voisine et les visiteurs des jardins ont atteint le nombre impressionnant de 110.000 personnes.

Cette année, les chiffres disponibles au bureau régional du MLCP à Rimouski indiquent une augmentation de l'ordre de 10 pour 100, ce qui respecte les projections du ministère.

Au 1er août, on enregistrait plus de 73.000 personnes (9.212 à la

plage et 63.879 dans les Jardins comparativement à 68.500 l'an dernier. Les estivants à la plage ont été bien sûr moins nombreux, une donnée qui fausse un peu le niveau de fréquentation des Jardins.

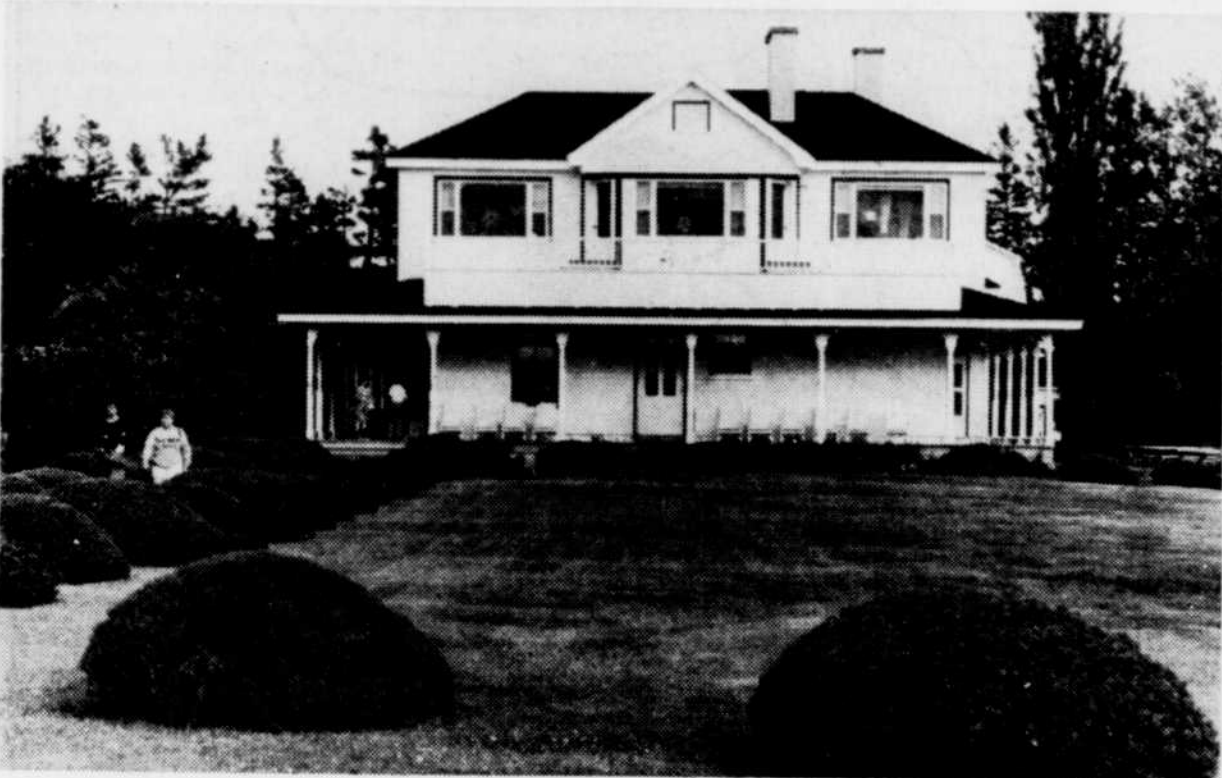
### Fermeture

Cette année, les Jardins de Métis demeureront ouverts au grand public jusqu'au 14 septembre. A la demande du ministère, les Ateliers maintiendront leurs acti-

vités d'accueil et d'interprétation jusqu'à cette date également, soit deux semaines de plus que les années antérieures.

Après le 14 septembre, d'expliquer un fonctionnaire du MLCP, les Jardins ont pratiquement perdu leur attrait.

Ce monde de couleurs et de nature entreprend alors sa longue saison morte.



Le Soleil, André Dionne

La résidence des Reford où l'on trouvera restauration et exposition.



Le Soleil, André Dionne

A l'étage, des surprises attendent les visiteurs curieux.

## Nouveau type de chalutiers construit par Solmer Marine

♦RIMOUSKI - Grande nouvelle dans le monde des pêches québécoises: la société Solmer Marine s'approprie à construire au Québec un nouveau type de chalutier en acier, long de 65 pieds, de type pêche arrière et à pont couvert.

par Jean Didier FESSOU

Pour situer avec précision l'importance de cette nouveauté, il suffit de se rappeler que, jusqu'à présent, la modernisation de la flotte de pêche québécoise s'est réalisée avec la construction de navires de moins de 60 pieds.

Le type de navire de 65 pieds que se propose de construire Solmer Marine n'existe donc pas encore au Québec. Parmi les caractéristiques propres à ce navire de la nouvelle génération, mentionnons celle du pont couvert qui permettra aux pêcheurs de travailler à l'abri, même par mauvais temps. Il sera, en outre, équipé des dernières technologies pour éviscérer, trier, laver et mettre en cale le poisson en lui assurant le maximum de fraîcheur.

Un tel navire pourra aussi recevoir deux, trois et même quatre chaluts.

Ces informations ont été livrées au SOLEIL hier soir par un professeur de l'Université du

Québec à Rimouski, Jean-Louis Chaumel. L'université rimouskoise a en effet contribué au développement de ce nouveau type de navire en prêtant un de ses spécialistes à Solmer Marine.

Solmer Marine est une entreprise qui regroupe deux compagnies québécoises (Aciers Solac de Montréal et Egide Jean de Rimouski) et un chantier naval français (les Forges Caloin).

Un exemplaire-type de ce navire arrivera d'ailleurs au Québec en fin de semaine. En effet, portant le joli nom d'Edelweiss, un navire de ce type arrivera au port de Gaspé, samedi vers 14 heures. Et, au cours des prochains jours, le navire visitera les ports de Rivière-au-Renard et Newport. Après être passé aux Iles-de-la-Madeleine, il ira du côté de Sept-Îles avant d'aller à Matane puis à Rimouski.

Selon M. Jean-Louis Chaumel, ce genre de navire devrait permettre aux pêcheurs québécois d'aller pêcher dans des zones qui leur étaient inaccessibles jusqu'à présent. Et en permettant aux pêcheurs d'étendre leurs zones de pêche, ce nouveau type de navire devrait aider l'industrie de transformation à connaître des opérations plus régulières et étendues sur une plus longue période de temps, estime encore le professeur Chaumel.

## Transports Québec

### APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront révisé les plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats  
Ministère des Transports  
700 est. boul. St-Cyrille (20<sup>e</sup>)  
Québec, Qué. G1R 4Y9  
ou  
Téléphone: (418) 644-8848

Service des Contrats  
Ministère des Transports  
255 est. Crémazie (1<sup>er</sup>)  
Montréal, Qué. H2M 1L5  
Téléphone: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

- Projet: 104-2601-6** — Réfection d'un pont sur la route 132, dans la municipalité de Caplan, M.R.C. de Bonaventure, circonscription électorale de Bonaventure. Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 8 000,00 \$ ou chèque visé: 4 000,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boul. St-Cyrille, 20<sup>ème</sup> étage (Québec), G1R 4Y9. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le jeudi, 28 août 1986.
- Projet: 104-2602-6** — Réfection d'un pont sur la route 132, dans la municipalité de New-Richmond, M.R.C. de Bonaventure, circonscription électorale de Bonaventure. Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 13 000,00 \$ ou chèque visé: 6 500,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boul. St-Cyrille, 20<sup>ème</sup> étage (Québec), G1R 4Y9. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le jeudi, 28 août 1986.
- Projet: 107-2603-6** — Démolition et reconstruction d'un pont de bois au-dessus de la rivière Humqui sur le chemin du rang 5, lots 16 et 17, municipalité de St-Zénon-du-Lac-Humqui, M.R.C. de la Matapédia, circonscription électorale de Matapédia. Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 12 000,00 \$ ou chèque visé: 6 000,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boul. St-Cyrille, 20<sup>ème</sup> étage (Québec), G1R 4Y9. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 26 août 1986.
- Projet: 108-2501-6** — Réparation d'un pont au-dessus de la rivière des Trois-Pistoles, sur la route 132 dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles, M.R.C. des Basques, circonscription électorale de Rivière-du-Loup. Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 3 400,00 \$ ou chèque visé: 1 700,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boul. St-Cyrille, 20<sup>ème</sup> étage (Québec), G1R 4Y9. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 26 août 1986.
- Projet: 294-0203-6** — Rechargement et entrobé bitumineux préparé et posé à chaud sur le chemin Saint-Martin et route Anse-a-Benjamin dans les municipalités de Chicoutimi et Dabuc et ce pour une longueur approximative de 4,79 kilomètres. Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 21 000,00 \$ ou chèque visé: 10 500,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boul. St-Cyrille, 20<sup>ème</sup> étage (Québec), G1R 4Y9. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le jeudi, 4 septembre 1986.
- Projet: 311-2617-6** — Modifications au système électrique des débarcadères routiers pour la traversée du Saguenay sur la route 138 dans les municipalités de Saint-Firmin et Tadoussac village, M.R.C. de la Haute Côte nord, circonscriptions électorales de Charlevoix et Saguenay. Un versement de 20,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 5 000,00 \$ ou chèque visé: 2 500,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boul. St-Cyrille, 20<sup>ème</sup> étage (Québec), G1R 4Y9. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 26 août 1986.
- Projet: 327-0408-6** — Installation d'un système d'éclairage routier sur la route 112 à l'intersection du chemin Flinkote dans la municipalité de Thetford partie sud s.d., M.R.C. de L'Amiante, circonscription électorale de Frontenac. Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 1 000,00 \$ ou chèque visé: 500,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boul. St-Cyrille, 20<sup>ème</sup> étage (Québec), G1R 4Y9. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 26 août 1986.
- Projet: 398-2610-6** — Réparation de deux ponts le long de la route 138 (rivières Coutu et Anisley) dans les municipalités de Rivière-au-Tonnerre s.d. et Havre-Saint-Pierre s.d., M.R.C. de Minganie, circonscription électorale de Duplessis. Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 4 300,00 \$ ou chèque visé: 2 150,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boul. St-Cyrille, 20<sup>ème</sup> étage (Québec), G1R 4Y9. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 26 août 1986.
- Projet: 433-0901-6** — Réfection des dalles de béton de ciment existantes, terrassement, structure de la chaussée, revêtements souples et rigides sur l'autoroute 30, dans la municipalité de Beaucouville, M.R.C. de Beaucouville, circonscription électorale de Nicolet. Un versement de 10,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 116 000,00 \$ ou chèque visé: 58 000,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boul. St-Cyrille, 20<sup>ème</sup> étage (Québec), G1R 4Y9. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le jeudi, 4 septembre 1986.
- Projet: 656-1914-6** — Scellement des joints transversaux, rehaussement des papiers et pose d'un revêtement en enrobé bitumineux chaud sur l'autoroute 20 dans les municipalités de Longueuil et Boucherville, villes, circonscriptions électorales provinciales de Taillon et Bertrand, M.R.C. de Lajemmerais, longueur de 4,0 km. Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 42 000,00 \$ ou chèque visé: 21 000,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1<sup>er</sup>), Montréal, Québec, H2M 1L5. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 3 septembre 1986.
- Projet: 665-2305-6** — Réparation des surfaces de béton sur diverses structures des Autoroutes 15 et 20, dans la ville de Montréal, communauté urbaine de Montréal, circonscription électorale de St-Henri. Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 94 000,00 \$ ou chèque visé: 47 000,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1<sup>er</sup>), Montréal, Québec, H2M 1L5. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 3 septembre 1986.
- Projet: 667-1412-6** — Scellement des fissures sur les Routes 132, 134 et 138 dans diverses municipalités, M.R.C. de Roussillon, Champlain et Richelieu, circonscriptions électorales de Laprarie, Châteauguay et Saint-Jean sur une longueur approximative de 9,9 kilomètres. Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 1 300,00 \$ ou chèque visé: 650,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1<sup>er</sup>), Montréal, Québec, H2M 1L5. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 27 août 1986.
- Projet: 667-2602-6** — Réparation d'une membrane en acier, pont Honoré Mercier (route 138) au-dessus du fleuve St-Laurent, dans les municipalités de Kahnawake, R.I. et Ville LaSalle, M.R.C. N.E. et C.U.M. circonscriptions électorales de Châteauguay et Marquette. Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 1 400,00 \$ ou chèque visé: 700,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1<sup>er</sup>), Montréal, Québec, H2M 1L5. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 27 août 1986.
- Projet: 775-2612-6** — Réfection partielle d'un pont situé sur la route 148, au-dessus de la rivière Du Lievre dans la municipalité de Masson M.R.C. de Papineau, circonscription électorale de Papineau. Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 29 000,00 \$ ou chèque visé: 14 500,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1<sup>er</sup>), Montréal, Québec, H2M 1L5. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 3 septembre 1986.
- Projet: 885-2405-6** — Pose de chasses-routes métalliques, nettoyage des surfaces en acier et peinture sur une structure située sur le chemin au camp Joly-B. dans la municipalité de Rollet, M.R.C. de Rouyn-Noranda, circonscription électorale de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 1 000,00 \$ ou chèque visé: 500,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boul. St-Cyrille, 20<sup>ème</sup> étage (Québec), G1R 4Y9. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 26 août 1986.

Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
Travaux dans le village de Rougemont paroisse de Saint-Michel-de-Rougemont et ville de Saint-Césaire Comté d'Iberville  
Appel d'offres no: 124-3-02-41-03

**PARTIE 'A' — Travaux d'assainissement**  
Fourniture et pose de conduites de refoulement (592 m de 100 mm), d'égout domestique (650 m de 250 mm à 300 mm), construction d'un poste de pompage d'une capacité de 9,1 l/s, réfection de chaussée et autres travaux connexes.

**PARTIE 'B' — Travaux municipaux**  
Fourniture et pose de conduites d'aqueduc (283 m de 200 mm).

**DOCUMENTS DISPONIBLES**  
Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1050, boulevard Dorchester Est, 2<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 2L6. Tél.: (514) 284-1192.

**PRIX:** 75,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

**LIEUX DE CONSULTATION:**  
Hôtel de ville de Saint-Césaire; Association de la construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association des Entrepreneurs en construction de Brôme - Missisquoi - Shefford Inc.; Bureau de la Société à Montréal.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS**  
Hôtel de ville de Saint-Césaire: a/s Messieurs Pierre Despars et Jean Chabot, secrétaires-trésoriers, 1111, avenue St-Paul, Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0. Le mercredi 26 août 1986 à 15h00.

**GARANTIE DE SOUMISSION**  
Montants  
45 000,00\$ ..... PARTIE 'A' — Travaux d'assainissement  
5 000,00\$ ..... PARTIE 'B' — Travaux municipaux

**FORME:** Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

**RENSEIGNEMENTS:** Communiquer avec Monsieur Pierre Beaudoin, agent d'approvisionnement. Tél.: (514) 284-3196.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux, sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux et le village de Rougemont, la paroisse de Saint-Michel-de-Rougemont et la ville de Saint-Césaire ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**Françoise Barrie**  
Directeur, approvisionnement et contrats

S - 08-08-86

**LA PAGE EDITORIALE LE SOLEIL**

President du conseil et Editeur  
**JACQUES-G. FRANCOEUR**  
Redacteur en chef et Editeur adjoint  
**ALAIN GUILBERT**

President et directeur general  
**PAUL-A. AUDET**  
Directeur de l'information  
**GILBERT ATHOT**

Vice-president et tresorier  
**CHARLES-A. POULIN**  
Directeur de l'editorial  
**JACQUES DUMAIS**

# Les abus de la majorité intolérante

Il ne faut pas s'étonner des résultats du sondage Sorecom effectué pour le compte du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu concernant les visites que les "boubous macoutes" effectuent au domicile des assistés sociaux.



par **Vincent CLICHE**

Quatre Québécois sur cinq approuveraient ces vérifications intempestives, selon une question du sondage. Ce pourcentage reflète assez bien l'image qui se dégage des opinions exprimées par les citoyens dans les émissions de ligne ouverte à la radio, les lettres d'opinion dans les journaux ou dans les conversations entendues en famille ou sur la rue.

Le bureau du ministre Paradis, qui doit quotidiennement défendre l'utilisation de ces inquisiteurs, s'est donc hâté de laisser couler dans les médias d'information quelques données qui semblent appuyer la position gouvernementale. Malheureusement, cette fuite calculée fausse le but de l'exercice et ne peut servir qu'à rassurer un gouvernement ou un ministre contesté. Car l'utilité d'un sondage scientifique ne doit pas se limiter à donner une image floue de la réalité. Par une série de questions et de recoupements un sondage bien fait cherche à dégager toutes les nuances de cette réalité.

Les Québécois ont mis à la porte, en décembre dernier, un gouvernement qui, durant neuf ans, a navigué au gré des résultats de sondages maison et a manipulé l'opinion publique par cette tactique de fuites calculées. Au cours des ans, ce gouvernement s'est vidé de toute pensée politique, de toute orientation et de tout projet de société. Et le présent gouvernement, qui n'a guère lui aussi de pensée politique et de projets, emprunte le même chemin.

La méthode employée par le ministre Pierre Paradis pour justifier les mesures d'inquisition contre les assistés sociaux ne vaut pas mieux que les résultats partiels de ces perquisitions qu'il rendait publics, il y a quelques semaines. L'efficacité de la mesure utilisée et son approbation par une large majorité de la population ne confèrent aucune légitimité aux visites des "boubous macoutes".

La délation, les accrocs aux droits et libertés de la personne et une attitude favorisant l'intolérance sociale demeurent inadmissibles dans une société démocratique. Surtout lorsque ces moyens sont utilisés contre la classe la plus défavorisée et la plus démunie de la société.

Par ses déclarations et ses actions, le ministre Paradis réveille les instincts humains les plus bas et les plus dangereux: la hargne, l'envie et l'intolérance. Aujourd'hui, la manœuvre est dirigée contre les assistés sociaux, mais demain elle peut toucher tout autre groupe de la société. Et les sondages confirmeront toujours l'insensibilité et l'indifférence de la majorité des citoyens envers ce qui ne les concerne pas directement.

Le silence des autres membres du gouvernement Bourassa devant l'usage abusif que le ministre Paradis fait de ses pouvoirs est aussi un sujet d'étonnement. Que font des ministres comme Claude Ryan et Thérèse Lavoie-Roux devant les procédés de leur confrère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu? La solidarité ministérielle ou la non-ingérence dans le travail d'un autre ministère ne peuvent justifier une telle démobilitation dans la défense des valeurs fondamentales.

L'opération "boubous macoutes" n'est que le préambule de la réforme de l'aide sociale que le gouvernement libéral présentera à l'automne. C'est alors qu'on aura sans doute droit à de nouvelles fuites concernant les résultats du sondage Sorecom commandé par le ministre Paradis. Et gageons qu'une nette majorité se dévoilera encore en faveur de la position gouvernementale!



**LE POINT**

## La fin du délire pétrolier...



par **Raymond GIROUX**

Le surprenant accord provisoire des membres de l'OPEP, le cartel de l'organisation des pays exportateurs de pétrole, doit réjouir le monde entier même si l'expérience de dernières années tend à démontrer la fragilité de tout consensus entre une douzaine de nations aux intérêts aussi divergents et souvent même opposés.

Il fallait pourtant s'attendre, au fond, à ce que prenne fin au moins temporairement la guerre des prix du pétrole, un élément de déstabilisation majeure de la politique internationale autant que des diverses économies nationales. Les mois de septembre et d'octobre vivront sous la gouverne d'une entente réduisant la production totale de l'OPEP et augmentant par conséquent les prix à un niveau raisonnable,

aux environs de \$15 le baril. L'industrie pétrolière canadienne et le gouvernement de l'Alberta se réjouissent de ce retour à la normale.

Le seul faux son de cloche provient de Washington, où le Secrétaire à l'Énergie, M. John Harrington, déplore une reprise en main du prix du pétrole par l'OPEP. M. Harrington aurait préféré une poursuite de la concurrence sauvage entre les producteurs d'autant plus que le premier d'entre eux, l'Arabie Saoudite, le meilleur allié des États-Unis au Moyen-Orient, peut exporter à fort bon marché.

Ce mauvais joueur semble oublier que les tensions internationales causées par le délire pétrolier allaient devenir chaque jour de plus en plus insupportables. Des nations criblées de dettes comme le Mexique, le Nigéria ou le Venezuela tirent le diable par la queue sans pouvoir prédire d'une semaine à l'autre l'état de leurs finances publiques. Et la faillite d'un seul de ces gouvernements aurait des effets désastreux sur le système financier mondial.

Le prix-cible de la nouvelle entente répond aux besoins autant des producteurs que des consommateurs. D'ailleurs, des pays non membres de l'OPEP ont déjà annoncé leur participation au plan de rééquilibrage de l'or noir et leur satisfaction sur les orientations nouvelles. La seule réaction négative provient d'une nouvelle fois de la Grande-Bretagne, qui adore jouer au mouton noir par les temps qui courent.

Les réserves de la mer du Nord seront épuisées d'ici six ans, selon les projections actuelles. Mais les besoins financiers du pays de Mme Thatcher l'ont incité et l'incitent toujours à vendre tout le pétrole qu'il peut aspirer du fond de l'océan. Cela ne servira qu'à le retirer plus tôt du club pétrolier.

Retourne-t-on à une dictature de l'OPEP pour autant, comme le craint le porte-parole du gouvernement américain? Le compromis de cette semaine correspond à la fois à au jeu du marché libre, où les intérêts des grands entreprises, des consommateurs et des pays

producteurs dans leur ensemble ont réussi à se jouter, et à celui de la stratégie internationale. Même l'Irak, mise au rancart des pourparlers, a manifesté son appui au projet pourtant formulé par l'Iran, contre qui elle guerroye depuis six ans.

Comme l'OPEP contrôle moins de la moitié de la production mondiale, elle doit négocier ses prix et ses quotas dans un contexte différent de celui du premier choc pétrolier de 1973, alors qu'elle détenait plus de 80 pour 100 du marché capitaliste.

Qu'elle utilise à nouveau l'arme du pétrole à des fins politiques, et la majorité de ses membres frôleront une autre fois la ruine. Car peu d'entre eux ont utilisé rationnellement la rente pétrolière, préférant la gaspiller au profit d'une mince classe privilégiée.

**N.D.L.R.--** Le Point de vue sur l'économie de notre collaborateur Claude Masson sera publié lundi prochain.

**LETTRES AU SOLEIL**

## Ces contrôles sont nécessaires

Depuis quelque temps, une espèce de vent de panique déferle sur le Québec. En effet, depuis que des mesures ont été prises par notre gouvernement pour démasquer les fraudeurs de l'aide sociale, on n'entend que protestations de la part de presque tout le monde.

(...) Ajoutons à ce concert de récriminations un éditorial de monsieur Vianney Duchesne intitulé "Épidémie de délation à refroidir" (édition du vendredi 11 juillet). Je suis parfaitement d'accord avec lui lorsqu'il condamne cet avilissement que constitue l'encouragement à la délation. Ceux que l'on surnomme du terme peu élégant de "stools" représentent une race lâche et méprisable. (Surtout dans le cas d'assistés sociaux délateurs car nous devenons ainsi les témoins d'une scène où les plus démunis de notre société s'entre-déchirent à belles dents reprenant, en 1986, les tristes combats des gladiateurs de la Rome antique). Monsieur Duchesne a raison: Non aux citoyens policiers!

Là où je ne suis plus tout à fait d'accord avec lui c'est lorsqu'il ajoute: "Il est attristant de constater que le gouvernement libéral (...) puisse chercher à faire (...) un fraudeur de tout assisté social." Si nous poussons ce raisonnement à son extrême limite, nous aurons droit à de bizarres conclusions.

Exemple? "Tout voyageur qui utilise l'avion est un terroriste". Exagéré direz-vous? Pourtant tout voyageur est tenu de se présenter à une "visite" chez le détecteur de métal ainsi qu'à une fouille en

règle par le service douanier du pays visité. Ces tracasseries ne constituent pas une accusation de terrorisme à ce que je sache! Au contraire, ce sont de telles mesures de protection qui empêchent les véritables malfaiteurs de contrôler le système à leur guise.

Alors pourquoi s'indigner de la sorte lorsque l'on veut protéger notre société de ses fraudeurs? Il est vrai qu'il est de mise d'afficher des comportements de social-démocrate. Cependant la protection des citoyens payeurs de taxes doit

passer au-dessus des théories à la mode même si les mesures entreprises risquent de devenir impopulaires.

Monsieur Jacques Parizeau, dans un acte de contrition des plus courageux, a félicité le ministre Paradis dans sa tâche ingrate d'assainissement public. Preuve que les mesures déplaisantes sont parfois nécessaires au bon fonctionnement de notre société.

**Jacques Bélanger**  
Québec

## Sur le même pied

(Lettre adressée à M. Robert Tremblay, journaliste, au sujet d'un point de vue qu'il signait, le 7 juillet, sous le titre: Les pauvres n'ont pas le monopole de la fraude)

M. Tremblay fait une très grave erreur en voulant marginaliser les assistés sociaux comme il le fait. En étant contre le fait que les assistés sociaux peuvent être contrôlés par des employés du gouvernement, il les considère comme des gens ne faisant pas partie de la société.

Et pour sa réflexion qu'il fait sur la peine de mort, moi, je suis pour quand il n'y a aucun doute sur l'identification de l'assassin.

Quand j'ai lu l'article de M. Robert Tremblay, je me suis demandé quelle sorte d'énergumène il pouvait bien être.

Le plus grand service que l'on peut rendre aux assistés sociaux c'est de les considérer comme des personnes comme les autres.

**Nelson St-Laurent**  
Québec

## Qui accepterait l'ingérence?

peur, menaçant de couper le cheque d'aide si la femme refuse d'ouvrir la porte, ou encore, refuse de signer toutes sortes de formules.

Les femmes principalement sont lésées dans leurs droits à la vie privée. Les Boubous-Macoutes cherchent sans cesse, jusque dans la chambre à coucher, un ami afin de couper dans le cheque. Le seul fait d'être vue en compagnie d'un homme et voilà une meute de fonctionnaires sur vos talons. Plus efficaces qu'une agence de rencontre, les gens du BES peuvent vous marier en moins de deux minutes si non, madame, votre cheque peut vous être coupé de manière très arbitraire.

Qui accepterait une telle ingérence dans sa vie privée?!

Maintenant regardons ce que nous nommons la fraude. Il est démontré que les assistés sociaux vivent avec des revenus de 50 pour 100 en dessous du seuil de la pauvreté. Cela signifie que les sommes

versées sont insuffisantes pour vivre dignement. Dans ce cas qui peut, moralement et sans honte, affirmer qu'il y a fraude si vous cherchez d'autres sources de revenus afin de faire manger et vivre plus dignement vos enfants?

Combien de femmes, chefs de famille, d'assistées sociales se doivent de faire des ménages au noir, à des salaires dérisoires, bien en dessous du salaire minimum, afin d'habiller les enfants pour l'école et mettre du manger sur la table en fin de mois? Nous osons appeler cela de la fraude?!

Ce gouvernement veut se donner l'image du bon administrateur en coupant sur le dos des plus pauvres de notre société. Si la population du Québec laisse passer un tel état de choses contre les assistés sociaux, à qui viendra le tour?

Pour le Regroupement populaire des droits sociaux...

**Jocelyn Ducharme**  
Roberval

## On te donne tout

Pour donner suite aux propos tenus par Thérèse Dumas (lundi 29 juillet 86) au sujet des gens du Bien-être social qui traitent les assistés comme des objets...voici ma version très différente.

Avec tout ce que le gouvernement donne, 60 pour cent de ceux-ci deviennent exigeants à un point tel qu'ils croient que tout leur revient sans effort.

Hospitalisation, remèdes, appareils orthopédiques, lunettes, prothèses dentaires, assistances juridiques, déménagements, loyers modiques, différents transports, frais funéraires, fosses communes, et non les moindres chèques mensuels et j'en passe.

Thérèse, le système comme vous le décrivez, pense trop à vous; le mot d'ailleurs l'explique très bien: "Bien-être social". Être bien socialement, que demandez-vous de plus? L'on met votre nourriture dans vos assiettes, il ne vous reste qu'à l'avaler et vous criez à grand cri, bon Dieu, que chacune de ces

bouchées devienne des "Merci Seigneur". Et nous, les payeurs de taxes, nous devrions louer le ciel d'être tombés sur la planète "Québec", là où il n'y a aucun système semblable ailleurs? Allez vivre à Cuba, au Maroc, dans les pays sous-développés, vous réaliserez tout ce dont vous possédez ici.

Si vous désirez, allez vous promener, apportez votre brosse à dents, vos deux jambes et votre courage; l'on peut faire le tour du monde de nos jours, sans attendre quoi que ce soit. Il suffit d'un peu d'imagination et de bon vouloir et voilà vous n'êtes plus mal prise avec les boubous-macoutes.

Moi je les appelle "les détecteurs de menteurs". Réveillez-vous pour de bons motifs, arrêtez de caresser les désirs de vos rêveries; bougez dans le bon sens, sortez de votre torpeur...!

**Eliane Mercier**  
Val-Bélair

## Société primaire

Par la présente, le Centre Saint-Pierre de Montréal entend signifier son appui à la prise de position de la Ligue des Droits et Libertés, de la Commission des affaires sociales de l'AEQ et de plusieurs autres organismes pour que cessent immédiatement les nouveaux contrôles à domicile des assistés sociaux, dont une majorité sont des femmes.

Une société se juge d'après la façon qu'elle a de traiter ses mem-

bres les plus démunis. Selon ce critère, nous en sommes encore à l'incoscience la plus primaire. Il faut arrêter ce dérapage social qui consiste, pour le gouvernement du Québec, à prendre des mesures de contrôle qu'il n'oserait prendre pour aucune autre catégorie plus nantie de notre société.

Le directeur général du Centre Saint-Pierre de Montréal...

**Elzéar Béliveau**  
Montréal

## MONTREAL

## Hypothèse

♦ Si, au lendemain de l'élection municipale du 9 novembre, la métropole se retrouvait avec un maire appartenant au Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal, c'est à dire Jean Doré, et un conseil municipal dominé par une majorité appartenant au Parti civique, le parti du maire sortant Jean Drapeau?

Ou supposons l'inverse: Claude Dupras maire et le Rassemblement majoritaire au conseil municipal.

par  
Richard  
DAIGNAULT



Beau charivari, direz-vous. Pourtant, depuis la parution du sondage CROP, c'est apparu comme une possibilité. Qui sait? Montréal serait peut-être par les circonstances forcées à la coexistence, ou au bipartisme.

Il semble maintenant assez évident que l'élection municipale du 9 novembre pourrait aboutir à des résultats extrêmement serrés.

Si le sondage CROP publié, mercredi, par le quotidien montréalais La Presse révèle que le rassemblement et son jeune président peuvent compter sur un solide noyau d'appuis, il fait en même temps ressortir une étonnante incision de la part de 41 pour 100 de l'électorat.

Les choses peuvent se compliquer parce que c'est un peu comme le système électoral américain ce qui se passe au niveau municipal. Le vote pour le maire est universel. Les 58 conseillers qui composent le conseil municipal sont élus chacun dans son district.

Après l'élection, la première tâche qui incombe au maire élu est la formation du comité exécutif, sorte de cabinet qui gouverne la ville sous l'autorité suprême du conseil.

Or, dans l'éventualité où le maire et la majorité du conseil appartiendraient à des formations politiques différentes, les nouveaux élus pourraient se buter à une impasse infranchissable.

Pourquoi?

Voici. C'est le maire, membre ex officio du comité, élu qui dresse la liste des six autres membres du comité. Pas de problème là.

Mais cette liste doit être approuvée par le conseil municipal. Elle ne peut être amendée. Le conseil ne peut que l'approuver ou la rejeter.

On comprendra, alors, que si le maire est d'une formation politique et le conseil majoritaire loyal à une autre, le mur peut devenir insurmontable.

A moins d'un compromis qui permettrait la formation d'un comité bipartisan acceptable à la majorité du conseil.

Qu'est-ce qui arrive si le nouveau maire se retrouve dans l'impossibilité totale de former le comité exécutif?

L'opinion chez les vieux routiers à l'hôtel de ville est que, dans cette conjoncture, le gouvernement du Québec serait obligé d'intervenir, d'amender la charte de Montréal, afin de rendre possible l'administration de la ville.

Le gouvernement de Robert Bourassa pourrait donc être appelé à dire le dernier mot dans cette élection en étant appelé à rendre le jugement de Salomon qui rétablirait la paix (théoriquement en tout cas) advenant le cas d'une impasse totale.

Mais ce n'est pas tout.

Le maire de Montréal possède un droit de veto sur les mesures adoptées par le conseil. Le conseil peut revenir à la charge, toutefois, et malgré le refus du maire, finalement faire adopter des règlements. Voilà une autre situation hypothétique pleine d'embûches qui pourrait compliquer drôlement les choses pendant les quatre prochaines années.

Le rassemblement est actuellement sous l'effet de la surprise. Jean Doré était en vacances quand Claude Jutra a été choisi successeur de Jean Drapeau à la direction du Parti civique.

Pendant que M. Doré se reposait, les conférences de presse de M. Jutra ont soulevé un énorme tapage dans les médias montréalais alors que du côté du rassemblement, c'était le vacuum.

Une autre surprise fut le sondage CROP révélant 41 pour 100 d'électeurs indécis.

Tout à coup, bien qu'il jouisse d'une belle avance dans les sondages, le rassemblement se retrouve sur la défensive devant une situation inattendue.

De retour à Montréal depuis quelques jours, Jean Doré prépare une réplique, un premier coup de canon. En effet, toute la presse montréalaise est convoquée pour une conférence de presse qui aura lieu mardi matin.

## ÉCONOMIE

## Le libre-échange de moins en moins probable, selon Donald Macdonald

♦ TORONTO (PC) - Une entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est de moins en moins probable, soutient l'ancien ministre libéral des Finances, M. Donald Macdonald, dont le rapport rédigé en 1985 avait endossé le concept d'un traité de libre-échange et ainsi pavé la voie aux négociations entre les deux pays. Quoiqu'il soit toujours en fa-

veur d'un pacte de libre-échange, M. Macdonald a déclaré, hier, devant le comité des affaires économiques de la législature ontarienne, qu'il est "plus pessimiste" que jamais à l'effet qu'une telle entente interviendrait pour démanteler les barrières tarifaires entre les deux nations.

L'ancien ministre a affirmé que

l'opinion publique canadienne se tourne maintenant contre le libre-échange; elle soutient notamment qu'une telle entente brimerait la souveraineté économique du pays.

Au même moment, s'élève un fort mouvement de protectionnisme aux États-Unis (l'imposition de tarifs douaniers sur le bardeau de cèdre de la Colombie-Britannique en est un exemple), ce qui rend

plus difficile pour l'administration du président Ronald Reagan la négociation de relations commerciales plus souples avec n'importe quel pays.

M. Macdonald, qui a donné son nom à la commission royale d'enquête sur l'économie canadienne, a également déclaré que les délais sont devenus très courts pour compléter les négociations en fa-

veur du libre-échange. A son avis, s'il doit y avoir une entente, cela doit se concrétiser avec l'actuelle administration Reagan.

En ce qui concerne le Canada où des élections générales sont possibles durant l'année 1988, M. Macdonald a déclaré que "le premier ministre Brian Mulroney aimerait bien qu'une entente interviendrait avant d'affronter l'électorat".

## A compter de dimanche

## Rimouski capitale internationale des pêches

♦ RIMOUSKI - A compter de dimanche les pêches maritimes auront une capitale internationale. Elle s'appellera Rimouski. C'est là, en effet, que se tiendra pour la première fois dans la langue de Molière une conférence internationale sur les pêches.

par Jean Didier FESSOU

Organisée par le Groupe d'études des ressources maritimes (GERMA) de l'Université du Québec

à Rimouski, la coordination de cette importante réunion scientifique a été confiée à M. Pandelis Vlahopoulos. Et voilà deux ans que lui et son équipe travaillent d'arrache-pied à organiser cette rencontre.

Rencontre à laquelle participent près de 300 personnes représentant 56 pays (dont une quarantaine sont des pays en développement) et qui écouteront quelque 127 conférences en plus de participer à plusieurs tables rondes.

## L'industrie des pêches québécoises est dans une période de transition

♦ RIMOUSKI - La pêche est une industrie qui peut être très rentable si elle est bien structurée. Les pêches québécoises sont mal structurées mais, depuis trois ou quatre ans, c'est un secteur qui "bouge". Au point qu'on puisse dire que l'industrie des pêches québécoises est en train de vivre une période de transition.

par Jean Didier FESSOU

Ce point de vue, c'est celui de M. Pandelis Vlahopoulos, coordonnateur du colloque international sur les pêches qui se tiendra à Rimouski à compter de la fin de semaine.

Il croit que le milieu des pêches québécoises pourra retirer beaucoup de profits de ce colloque en comparant ses méthodes avec ce qui se fait ailleurs dans le monde.

Ce milieu, du reste, est littéralement à la croisée des chemins: plusieurs de ses méthodes de pêche sont tellement artisanales qu'elles ne sont pas différentes de ce qui se fait dans les pays en développement

mais par ailleurs d'autres de ses méthodes sont à l'avant-garde de ce qui se fait de mieux dans le monde entier.

Depuis peu il ne se passe pas une journée sans que des nouvelles viennent bouleverser radicalement le portrait des pêches québécoises, explique encore M. Pandelis Vlahopoulos.

Changements

Quelques exemples qui montrent que tout est en train de bouger et de changer: c'est une coopérative agro-alimentaire, Purdel, qui rachète les actifs de Pêcheries Cartier en Gaspésie; cette même coopérative, après une saison d'exploitation, affirme que son affaire sera rentable si ses usines de transformation fonctionnent à l'année longue plutôt que sur une traditionnelle base saisonnière; et sur cette lancée, elle négocie un accord d'approvisionnement à long terme avec l'un des deux navire-usines du Québec, le Kristina Logos. Du coup les usines de la coopérative vont pouvoir entrer de plein pied dans l'ère industrielle.

## Saint-Augustin

## Fermeture prochaine de Cycles Mikado

♦ Cycles Mikado fermera les portes de son usine de Saint-Augustin en septembre et liquidera les biens de ce fabricant réputé de bicyclettes de qualité, à cause de difficultés financières résultant de taux de change qui augmentent les coûts d'approvisionnement en pièces.

par Réal LABERGE

Une relance de l'entreprise, nécessitant une mise de fonds de \$1 million, est toutefois envisagée pour le printemps prochain.

C'est un projet qui regrouperait le président, M. Denis Poliquin, aussi propriétaire de Poliquin Sportif, de Sainte-Foy, un groupe d'employés et un partenaire éventuel susceptible de remplacer le principal bailleur de fonds de Cycles Mikado, M. Pierre Gagnon, directeur général du détaillant La Cordée Plein Air, de Montréal.

Un représentant de la compagnie n'a pas nié ces informations, se contentant de dire que M. Poliquin se refusait pour le moment à toute déclaration.

"On en saura davantage, devant-il couper court, en fin de semaine prochaine, à la suite d'une réunion du conseil d'administration."

Taux de change

Les problèmes de Mikado sont reliés à des pertes encourues cette année par les commerces de distribution des bicyclettes produites à l'usine de Saint-Augustin. La force du yen au Japon et la faiblesse du dollar en Europe, d'où provient l'approvisionnement en pièces, élimineraient les possibilités de ventes à profit.

Fabricant depuis trois ans de vélos jouissant d'une bonne réputation chez les amateurs de bicy-

clettes de haute gamme, Mikado se retrouverait en situation d'avoir à augmenter considérablement le prix de ses vélos, déjà à la limite de payer de la clientèle, à des prix de vente de \$ 400 à \$ 600.

L'usine de Saint-Augustin fabriquerait 8,000 vélos par année. Il en aurait fallu au moins 10,000, pour faire des profits.

Les pertes attribuables aux taux de change s'élevaient cette année à \$ 100,000 sur des ventes de \$ 2,2 millions, selon des informations fournies au journal La Presse par l'actionnaire et détaillant montréalais Pierre Gagnon.

Ce dernier négocierait présentement avec un Québécois qui a déjà oeuvré dans le secteur, pour la vente des actifs de Mikado.

Le bailleur de fonds de Montréal a précisé qu'il ne s'agissait pas de Vélo Sport, de Saint-Georges de Beauve, qui affiche une production de 500,000 unités.

Au Canada, on compte sept fabricants de bicyclettes, dont cinq au Québec, ainsi que de nombreux importateurs très importants.

Pierre Gagnon a souligné que la fermeture de l'usine Cycles Mikado ne constituerait pas une faillite, mais une liquidation volontaire, bien que les opérations de l'usine de Saint-Augustin se soient soldées sans perte, depuis trois ans.

Toutefois, le capital et le financement coûtent cher. La liquidation permettrait de récupérer des investissements tels que le nom, l'usine, l'équipement et autres.

M. Poliquin a par ailleurs fait mention qu'il y a du travail jusqu'en septembre pour Mikado, en cette basse saison de production. Il n'a fourni aucune indication sur de possibles mises à pied.

Le coup d'envoi de cette conférence sera donné dimanche soir alors que le ministre fédéral des pêches, M. Tom Siddon, présidera un banquet d'ouverture aux côtés de la députée-ministre Monique Vézina.

En raison de l'envergure internationale de cette réunion, le français ne sera pas la seule langue officielle. L'anglais et l'espagnol jouiront également du statut de langue officielle. Si bien que les communications scientifiques se-

ront faites dans l'une de ces trois langues. Toutefois tous les textes de ces communications seront disponibles dans les trois langues. C'est là, semble-t-il, le prix à payer pour la tenue d'un tel colloque international.

Ce sera aussi la première fois que des pays en développement (une quarantaine environ) participeront massivement à un colloque international sur les pêches maritimes.

En plus de permettre des

échanges sur des questions d'ordre scientifique et technique, ce colloque sera donc l'occasion de poser un nouveau jalon dans le dialogue "Nord-Sud" entre pays développés et pays en développement.

Par ailleurs plusieurs communications scientifiques touchent à la réalité des pêches québécoises. Citons pour exemple quelques titres de conférences: la relève du pêcheur québécois, l'effet du capitaine dans la flotte des chalutiers de moins de 65 pieds du Québec, stratégies et perspectives de l'élevage des saumons au Québec, l'exploitation du crabe des neiges au Québec, la pêche au crabe des neiges dans le golfe Saint-Laurent: problématique de recherche et gestion, etc...

Saluant cet événement, le Service de développement du tourisme et des congrès de Rimouski signale, sous la signature de Mme Brigitte Thibault: "Une telle initiative permettra d'attirer une attention internationale sur la capacité et le potentiel dans la recherche et le développement des ressources maritimes de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie".

En attendant, précise-t-elle, cette activité (qui se prolongera jusqu'au 15 août) générera des retombées économiques évaluées à plus de \$368,000.

Comptant seulement pour 1

pour 100 du produit intérieur brut québécois, la pêche commerciale représente 10 pour 100 de la valeur et du volume des pêches canadiennes et 4 pour 100 de ses exportations. Activité saisonnière par excellence, la pêche procure de l'emploi à 12,000 personnes (8,000 en mer et 4,000 à terre). En 1984 les pêcheurs québécois capturaient 75,000 tonnes de poissons d'une valeur totale brute de \$56 millions (\$105 millions après transformation). Les principales prises sont dans l'ordre: la morue, le sébaste, le crabe, la crevette et le homard.

L'économie au jour le jour (2)  
Le consommateur et les taux d'intérêts

Le Soleil poursuit aujourd'hui la publication de la série de textes d'une collaboratrice, Mme Sophie Brochu, de Québec, finissante en Économie à l'Université Laval, sur les principaux enjeux et les mécanismes qui se cachent derrière les formules que l'on évoque très souvent dans les journaux pour décrire l'évolution de notre économie.

♦ Les gens ignorent généralement quels sont les critères qui font que les taux d'intérêts varient semaine après semaine, selon qu'il s'agit d'une carte de crédit ou d'un financement hypothécaire.

par Sophie BROCHU  
collaboration spéciale

Tous ces écarts sont le résultat de la concurrence que se livrent les institutions. Ils illustrent aussi très bien la différence de coût à payer selon qu'il existe beaucoup d'argent sur le marché, que le consommateur est en bonne situation financière ou pas, ou selon que le prêt est bien garanti (hypothèque) ou pas (carte de crédit).

Le taux de base

C'est la Banque du Canada qui donne le ton pour l'ensemble des taux d'intérêts pratiqués au pays.

En effet, à chaque jeudi, la Banque du Canada fixe son taux d'escompte. C'est à partir de celui-ci que les banques à charte établissent leur taux préférentiel "prime rate".

Le taux de base de la Banque du Canada représente toujours 1/4 de 1 pour 100 de plus que ce que la banque a obtenu pour la vente de ses bons du trésor à 30 jours, lors de chaque séance du jeudi.

C'est à partir de cette base que toutes les institutions prêteuses établissent leur propre taux, pour différentes catégories de prêts ou placements.

Les banques

Les banques constituent les plus importants prêteurs avec plus de 60 pour 100 du marché du crédit à la consommation. Avec les coopératives de crédit, comme

les caisses populaires, et les compagnies de fiducie, elles forment le type d'institutions qui consentent les prêts aux taux les plus avantageux, car elles disposent des fonds constitués par les dépôts des épargnants. Les prêts à la consommation s'y négocient à des taux variant généralement entre 0 pour 100 et 3 pour 100 au-dessus du taux de base.

D'autre part, les compagnies d'assurance-vie, par leur police d'assurance-vie avec valeur de rachat, permettent l'octroi de crédit grâce à une clause en vertu de laquelle le consommateur peut emprunter une somme égale à cette valeur de rachat, moyennant le taux d'intérêt prescrit par la compagnie d'assurance. Or, il s'avère que ce taux consenti est toujours très compétitif, allant même jusqu'à 5 pour 100 et 6 pour 100 sous le taux de base.

Cela s'explique en bonne partie parce que les compagnies d'assurances en viennent finalement à prêter à leurs assurés des capitaux qu'ils ont eux-mêmes accumulés.

Le coût réel de ce prêt correspond en fait à ce qu'il en coûte d'emprunter \$1,000 à 15 pour 100 lorsque l'on possède déjà ce montant et qu'il est placé à 10 pour 100 à la même institution où l'on effectue ce prêt.

Compagnie de finance

Enfin, d'autres prêteurs doivent d'abord emprunter l'argent qu'ils offrent au consommateur. C'est le cas des compagnies de finance qui se spécialisent dans les prêts aux personnes à risque élevé, pour lesquelles les taux sont souvent excessifs, allant jusqu'à 12 pour 100 de plus que le taux de base.

Enfin, plusieurs vendeurs offrent au consommateur de lui octroyer le crédit nécessaire pour lui permettre d'acheter les biens qu'ils lui proposent. Achetez maintenant, payer plus tard disent-ils. Il ne faut pas perdre de vue que ce service est offert dans le but de promouvoir les ventes.

Si certains de ces magasins consentent un taux raisonnable, la majorité exige des taux souvent élevés, allant jusqu'à 12 pour 100 de plus que le taux de base, lorsqu'ils offrent leur propre carte de crédit.

Contrairement au prêt accordé par les banques, et dont le remboursement est fixe dans son étallement, le crédit variable permet au consommateur d'étaler sa dette sur un ou plusieurs mois, en ne payant généralement des frais qu'après 30 jours suivant la date d'achat.

Négociateur

Le consommateur peut éprouver des difficultés à s'orienter sur ce terrain. En effet, il ne suffit pas de savoir si les taux sont à la hausse ou à la baisse: le consommateur doit pouvoir utiliser les paramètres qui lui sont accessibles, afin de tenir compte non seulement des taux, mais aussi du coût de l'assurance, des autres frais, des garanties à offrir, etc... Pour aider le consommateur dans sa démarche, la loi oblige les institutions octroyant le crédit à divulguer le prix exact total de l'emprunt pour la période concernée: le consommateur ne devra payer ainsi rien de plus que cette somme. L'institution se doit aussi de transposer ce coût du crédit en un taux qui en sera l'expression en pourcentage annuel. Comme le coût du crédit, ce taux doit être inscrit sur le contrat. Ces deux moyens constituent une excellente mesure de comparaison entre les diverses institutions. Ces taux permettent ainsi au consommateur de négocier ses emprunts, en profitant au maximum de la concurrence que se livrent les prêteurs.

Demain: le salaire minimum.

LE MARCHE DES BOURSES

Dow Jones 1.786,28 +6,75 Toronto 3.004,24 +17,45 Montréal 1.500,01 +14,27 Or \$362,60 US Argent \$7,18 Can.

MONTREAL

Volume: 4.244,357 actions Indice général: 1.500,01 en hausse de 14,27

Table of stock market data for Montreal, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various stocks and their prices.

TORONTO

Volume: 21.350,000 actions 3.004,24 en hausse de 17,45

Table of stock market data for Toronto, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for Toronto, listing various stocks and their prices.

NEW YORK

Volume: 122,440,000 actions Dow Jones: 1.786,28 en hausse de 6,75

Table of stock market data for New York, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for New York, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for New York, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for New York, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for New York, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for New York, listing various stocks and their prices.

OBLIGATIONS

Table of bond market data, listing various bonds and their yields.

AMÉRICAINES

Table of stock prices for American companies including AM Int'l, ATT, and various other firms.

ÉCONOMIE

Table of economic indicators and stock prices for various companies.

AMÉRICAINES (continued)

Continuation of the American stock price table.

OPTIONS transigées

Table of option transactions with columns for title, price, and volume.

AMÉRICAINES (continued)

Continuation of the American stock price table.

AMÉRICAINES (continued)

Continuation of the American stock price table.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance and prices.

AMÉRICAINES (continued)

Continuation of the American stock price table.

AMÉRICAINES (continued)

Continuation of the American stock price table.

EN BREF

La BNE lance Confirmex

La Banque de Nouvelle-Ecosse (BNE) commencera à implanter dans les magasins, ce mois-ci, un système unique d'autorisation et de saisie des données, pour les achats réglés par une carte de crédit Visa ou autre.

Mitel ferme à Porto-Rico

Mitel Corp. a fait savoir qu'elle allait fermer son établissement manufacturier de Porto-Rico, d'ici à sept mois. Elle est la seconde compagnie nord-américaine de haute technologie à faire part de licenciements de personnel dans cette île des Antilles au cours des deux derniers jours.

Loyer de l'argent: rectification

Dans notre tableau de mercredi, les taux d'intérêt pour dépôts publiés sous la mention de la Fiducie du Québec auraient dû se lire comme suit: de 30-59 jours et 60-89 jours: 6,75%; de 90-149 jours et 150-179 jours: 7,00%.

BMW Canada fait bonne figure

La filiale canadienne de BMW a réussi en 1985 et pour le premier semestre de 1986 à accroître ses ventes de voitures haute performance. de 32 pour 100 et peut ainsi se targuer d'être l'importateur le plus prospère de cette classe de voitures au Canada.

Cotisations d'impôt fédéral

Au 25 juillet dernier, le ministère du Revenu national avait établi 15,4 millions de cotisations d'impôt, comparativement aux 15,2 millions établies l'an dernier à la même date. Sur ce total, plus de 10,8 millions de remboursements totalisant quelque \$7 milliards ont été émis.

Hausse des profits de Ivaco

Pour le 2e trimestre terminé le 30 juin, Ivaco Inc. a augmenté son chiffre d'affaires à \$533,1 millions (\$349,1 en 1985) et son bénéfice à \$13,2 millions (\$10,9 l'an dernier).

Journey's End à la Bourse

L'entreprise Le Motel Journey's End Corporation s'est inscrite à la Bourse de Montréal et lance un premier appel de 2,600,000 actions subalternes à droit de vote, en plus de 300,000 actions de certains de ses actionnaires principaux, au prix de \$10 l'action.

Rectificatif

Le formulaire publié hier dans le cadre de la chronique de Marc Lestage tirée "L'impôt minimum de remplacement" comportait deux erreurs de reproduction à corriger par les changements suivants:

- la ligne 16 (Impôt fédéral sur le revenu imposable modifié) doit se lire 17% de la ligne 13, plutôt que le taux mentionné de 1%.

- la note 4, aux dernières lignes du CALCUL DE L'IMPOT doit être remplacée par la formulation plus exacte: (4) Calculé sans tenir compte de l'impôt à payer selon l'article 120 sur le revenu non gagné.

Non-membres

En outre, dans l'introduction de Marc Lestage, au dernier paragraphe, on devrait lire: On doit noter que le "revenu imposable aux fins de l'impôt ordinaire" dont il est ici question (lignes 1 et 14) est celui qui est établi à la ligne 260 de la déclaration de revenus du particulier.

MONNAIES

Table of exchange rates for various currencies including Canadian Dollar, US Dollar, and others.

Hausse des ventes et des profits de Miron

MONTREAL (PC) - Les résultats financiers consolidés du groupe Miron pour le premier semestre clos le 30 juin, font ressortir une croissance des ventes et des bénéfices, par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

Le chiffre d'affaires s'est inscrit en hausse de 20 pour 100, à \$39,8 millions, et le bénéfice net a atteint \$4,1 millions comparativement à une perte de \$31,000 en 1985.

La relance de l'industrie de la construction ainsi qu'une demande accrue de ciment, ont été l'élément moteur de cette croissance, explique la compagnie dans une lettre aux actionnaires.

D'autre part, l'actif du groupe Miron a progressé de 34 pour 100, à \$96,2 millions; la dette à long terme a été réduite de \$0,8 million, à \$9,1 millions et le fonds de roulement est passé de \$10,8 à \$35,3 millions.

Le groupe Miron comprend Miron Inc., Miron USA Ltd, Miron Canada Inc., Saint-Romuald Construction (1985) Inc., et Bétonag Ltée.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) - Les engrais au marché aux bestiaux de Montréal cette semaine comprennent 491 tonnes, 899 veaux et 11 porcs.

Alcan

M. David Morton, président, Aluminium du Canada, Limited, et président du Conseil d'Alcan Aluminium Corporation est heureux d'annoncer la nomination de M. François Senecal-Tremblay aux postes de président et chef de la direction de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, vice-président d'Aluminium du Canada, Limited, et vice-président exécutif d'Alcan Aluminium Corporation.



François Senecal-Tremblay

Al service d'Alcan depuis 1956, M. Senecal-Tremblay a occupé plusieurs postes de direction, tant au pays qu'à l'étranger. Avant ces nominations, en vigueur depuis le 1er avril 1986, M. Senecal-Tremblay était président-directeur général d'Aughinish Alumina Limited (Irlande).

Né à Montréal et diplômé en génie chimique et métallurgique de l'École polytechnique de Montréal, M. Senecal-Tremblay est membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec et de l'Institut canadien des Ingénieurs du Canada. Il est également membre de la Fondation pour le Conseil de presse du Québec et membre du Bureau des Gouverneurs du Conseil du Patronat du Québec.

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée gère au Canada les secteurs de l'électrolyse, des produits chimiques et de l'énergie d'Aluminium du Canada, Limited, la principale filiale d'Alcan Aluminium Limited. A titre de vice-président exécutif d'Alcan Aluminium Corporation, M. Senecal-Tremblay est aussi responsable de l'exploitation de l'usine d'électrolyse Alcan située à Sebré, Kentucky.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3270 OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J8

AGENT(E) DE VOYAGES à temps plein

EXIGENCES: - personne dynamique - bilingue - 2 ans d'expérience dans une agence Conditions de travail intéressantes. VOYAGES SOLANGE GOULET 626-8966

REPRÉSENTANT DES VENTES

Territoire: Québec et environs Nos ventes de copieurs à papier ordinaire ont progressé de plus de 20% depuis l'an dernier. Gestetner est un leader mondial dans la commercialisation d'équipements et de fournitures de reprographie. Nous avons un poste pour un individu dynamique, échevroté, ayant une occasion de prestige et d'avancement comme récompense pour un travail soutenu en qualité de représentant des ventes.

- La personne idéale aura l'expérience de la vente, de préférence dans le domaine de l'équipement de bureau. - Nous offrons un programme de formation complet - Vous serez assuré d'un territoire établi, de listes de clients, une allocation d'auto, d'un excellent salaire en plus d'une commission et d'une gamme complète d'avantages sociaux. - Notre expansion rapide vous fera bénéficier de chances d'avancement, tant au niveau local que national. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae qui sera traité confidentiellement à



GESTETNER INC. 420, Faraday Sainte-Foy, Qc G1N 4E5

MONTE CARLO 1986 SUPER-SPECIAL



Tout en T, couleur: noir, intérieur gris. Démonstrateur, équipée au complet. GARANTIE 3 ANS.

MARLIN Chevrolet Oldsmobile

2145, boul. Charest ouest 688-1212

EXPERT TECHNIQUE ASSURANCES DES ENTREPRISES

Travelers Canada, importante compagnie d'assurances multibranches, recherche un expert désirant faire carrière dans sa division des Services techniques. Le titulaire sera chargé d'examiner, analyser et évaluer les risques, rédiger des rapports et faire des recommandations touchant à la sélection des risques, il effectuera des inspections de chaudières et d'appareils sous pression.

Nous offrons un programme de formation en assurance incendie, bris des machines, flottes automobiles et responsabilité civile. Exigences du poste: certificat d'inspecteur de chaudières, classe A ou B; ou certificat de mécanicien de machines fixes, classe 1 ou 2; ou diplôme collégial ou universitaire en génie mécanique; excellente connaissance du français et de l'anglais.

Vous êtes intéressé? Envoyez votre curriculum vitae à Guy Lacroix, Travelers Canada, 1091, chemin St-Louis, Québec G1S 1E4

Travelers Canada

## ART'UALITÉ

## Aide aux galeries d'art

Dans le cadre du programme annuel d'Aide à la mise en marché de l'art, volet Expositions dans les galeries d'art, le ministère des Af-

aires culturelles annonce que cette année 24 galeries se partagent \$150,000. Parmi ces entreprises, 12 reçoivent une aide financière pour participer à Art Expo Montréal, pour un montant total de \$20,500. Les galeries subventionnées de l'Est du Québec sont Le Tournassin (\$2,415) et Le Goeland (\$3,200) tan-

dis qu'à Québec même les galeries Estampe Plus, Hugues de la Roche & Associés, Lacerte & Guimont et Linda Verge reçoivent respectivement \$5,370, \$1,275, \$9,300 et \$6,880.

Le jury chargé de l'examen des demandes de subvention était formé de Mme Louise Dery, direc-

trice du Musée régional de Rimouski et de MM. Germain Lefebvre, consultant en arts visuels, et Jean-Claude Leblond, consultant et critique en arts visuels.

## Picasso-Miro

À l'occasion de l'exposition

Miro à Montréal, le Musée des beaux-arts de Montréal annonce qu'à l'achat du catalogue (\$39,95 à la boutique du musée) on peut obtenir celui qui accompagnait l'exposition de Picasso, l'année dernière, pour \$15, soit une réduction de plus de 50 pour 100. Le catalogue Miro à Montréal comprend

500 photographies dont 45 en couleurs pleine page, un répertoire photographique des sculptures, une biographie de Miro et sept textes de fond, dont trois de Miro lui-même. Il est à noter qu'il sera possible de se procurer ce document même après la fin de l'exposition, le 5 octobre.

## OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

## CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

Les chiffres referent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

LA BOITE À FILMS (1044, 3e avenue, Limoilou, 524-3144) Pirates (4) 19h, 21h30. G. Prix d'entrée: \$5,50. \$4,75 14-17 ans; \$2,75 pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans pour chaque film.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9922) Aliens 2 (-) v.o.a. 18h25, 21h. 14 ans. Prix d'entrée: \$6, adultes: \$5,50 pour les 14-17 ans; \$2,50 âge, d'or.

CANARDIERE (Galeries Canadière, 661-8575). Le moment de vérité no 2 (4) 12h45, 14h55, 17h05, 19h15, 21h20. G. Prix d'entrée: \$5,50. \$4,75 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans; \$2,75 pour les 65 ans et plus.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340) Legend (4) 18h45. G. Souvenirs d'Afrique (3) 21h. G. Prix d'entrée: \$3,75; \$2, moins de 14 ans et âge d'or.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) Salle Répertoire: Highlander (5) 15h, 23h. 14 ans. Rose bonbon (4) 17h, 21h. 14 ans. La première aventure de Sherlock Holmes (3) 15h, 19h. Prix d'entrée: \$3,75; \$2, pour les plus de 50 ans et les moins de 14 ans. Salle Primeurs: La couleur pourpre (2) 13h, 16h, 18h45, 21h45. 14 ans. Prix d'entrée: \$5,50; \$2, pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Le clochard de Beverly Hills (5) 19h25, 21h25. 14 ans. Salle 2: Ferris Buller (4) v. française. 19h10, 21h10. G. Salle 3: Top Gun (5) version française. Stereo Dolby. 19h, 21h05. G. Salle 4: Trois hommes et un couffin (4) 19h15, 21h15. G. Prix d'entrée: \$5,50; \$5, 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans.

LIDO (Lévis 837-0234) Salle Lévis 1: Le moment de vérité no 2 (4) 19h30, 21h45. G. Salle Etchemin 2: Cobra (6) 19h30, 21h20. 14 ans. Prix d'entrée: \$5, \$3,50 étud.; \$2, âge d'or.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Fantasmès tres speciaux (-) 13h40, 16h10, 18h45, 21h15. La vie amoureuse d'une femme émancée (-) 15h, 17h35, 20h10. 18 ans. Prix d'entrée: \$5,00.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Les ailes de la justice (4) 12h45, 16h45, 21h. Touché (4) 14h45, 18h55, 21h. Salle 2: Androïde (4) 13h30, 16h35, 19h45. Les goulues (-) 15h, 18h10, 21h20. 14 ans. Salle 3: Capô (4) 13h15, 16h30, 19h45. Cobra (6) 14h45, 18h, 21h30. 14 ans. Prix d'entrée: \$5,50; \$3, âge d'or; \$2,50 moins de 14 ans pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Club paradise (5) 19h, 21h. Salle 2: Heartburn (-) 19h20, 21h25. G. Prix d'entrée: \$5,50; \$5,00 14-17 ans pour chaque salle.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: neuf semaines et demi (-) 12h45, 14h50, 16h55, 19h, 21h05, 18 ans. Salle 2: Flight of the navigator (-) 13h, 16h, 18h20, 18h, 19h40, 21h20. G. Prix spéciaux: \$3,50, \$2,50 enfants. Salle 3: Les interdits du monde (4) 13h10, 14h50, 16h30, 18h10, 19h50, 21h30. 18 ans. Prix d'entrée: \$5,50; \$5,00 14-17 ans pour chaque salle.

CINÉ-PARCS. L'ouverture des ciné-parcs se fait à 19h et la projection à la brunante. Le prix d'entrée est de \$5; gratuit pour les enfants 13 ans et moins. BEAUPORT (667-5362) Ecran 1: Coeur circuit (-) v. française. L'angle de fer (5) G. Ecran 2: Cobra (6) La déchirure (3) 14 ans. Ecran 3: Les ailes de la justice (4) Touché (4) G. De la Colline (831-0778) Ecran 1: Double gang en folie (5) Les anges se fendent la gueule (6) G. Ecran 2: Retour vers le futur (3) et Comment caquer un million de dollars par jour (5) G.

VIDÉOTHÉÂTRE. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Aug. 14h, 17h, 19h. Cinéma et réalité (-)

## EXPOSITION

MUSEE DU QUÉBEC, 1 rue Wolfe, Parc des Champs-de-bataille (643-6792) Tous les jours 9h15 à 21h. Guides: 643-4103. A la rotation au rez-de-chaussée: A la découverte de l'art québécois. Au 2e étage: L'art au Québec, des origines à nos jours. Louis Jolin, maître-sculpteur. Se termine le 7 septembre.

MUSEE DE LA CIVILISATION, Maison Chevalier, 50 rue Marche Champlain, Place Royale, face au quai des traversiers. Tous les jours 9h à 18h. La forêt apprivoisée. Se termine le 7 sept.

MUSEE PHONOGRAPHE A CYLINDRES, 98 rue Royale, Sainte-Anne de Beaupré. Tous les jours 10h à 20h. Collection de 140 phonographes à cylindres. Aussi exposition de 150 appareils-photo, caméras et projecteurs anciens. Prix d'entrée: \$1; gratuit pour les enfants.

MUSEE DU SEMINAIRE, 9 rue de l'Université, (652-2813) Mar. au sam. 10h à 16h. Dim. 10h à 17h. Adm. \$2; \$1, étud. et âge d'or; gratuit pour les moins de 12 ans; prix spéciaux pour les groupes. The birds of America de John James Audubon, peintre animalier (1785-1851). Se termine le 28 septembre. Un jardin de papier au cabinet des oeuvres sur papier. Se termine le 12 octobre. Les beaux sauvages de la Floride, de la Virginie et du Canada (1675-1723). Se termine le 31 août.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON PASTEUR, 1080, rue de la Chevrolière, à côté de l'édifice G. Tous les jours 10h à 17h. Episcopat La collection d'art sacré de la conférence des évêques catholiques du Canada. Se termine le 1 déc.

VILLA BAGATELLE, 1563 chemin Saint-Louis, Silley. Mar. au dim. 11h à 17h. Les fleurs sauvages. Se termine le 30 novembre.

LES VOUTES DU PALAIS, 8 rue Vallière. Pour visites commentées 691-6092. Mar. au dim. 10h30 à 17h. Québec, trésor fortifié. Se termine le 28 septembre.

ANCOLIE, 53, avenue Bégin, Lévis, (837-

7545) Jeu. ven. 12h30 à 21h; sam. dim. 13h à 17h. Artistes de la galerie.

ATELIER GALERIE CÉCYL MORAIS, 1263 Place de la Monnerie, Cap-Rouge. Sur rendez-vous 651-9930. Aquarelles, pastels, huiles, émaux d'art, eaux-fortes.

LE CHIEN D'OR, 8 rue du Fort. Lun. au sam. 9h30 à 17h; dim. 13h à 17h. Peintres québécois.

DU MUSEE, 24 rue Champlain, près de Place Royale. Mer. sam. dim. 12h à 18h, jeu. ven. 12h à 20h30. Sculptures de la collection Prêt d'oeuvres d'art du Musée de Québec. Se termine le 17 août.

ESTAMPE PLUS, 49 rue Saint-Pierre, près de Place Royale. Tous les jours 11h à 17h30 et le ven. soir jusqu'à 20h. Estampes de Bertrand Dorhy et Richard Lacroix. Se termine à la fin août.

FEUILLE D'ERABLE, 9608 boul. Ste-Anne, Ste-Anne de Beaupré. Mer. au dim. 12h30 à 21h. Peintres québécois.

IDÉES IMAGES, 67 rue Saint-Paul. Rens: 694-9835. Tableaux et dessins de Saint-Cric. Se termine le 15 août.

MAISON BELLANGER-GIRARDIN, 600 avenue Royale, Beaufort. Mar. au dim. 10h à 17h. En soirée du mar. au ven. 19h à 21h. Le design industriel c'est aussi québécois. Se termine le 31 août.

MAISON LOUISE CARRIER, 33 rue Wolfe, Lévis. Mar. au dim. 13h à 17h et Jeu. et ven. soirs 19h à 21h. L'exposition estivale '86 réunissant différentes disciplines des arts visuels et métiers d'art. Se termine le 31 août.

MCKINNON, F. PICHÉ, 102 côte du Passage, Lévis. (837-5642) Mar. au sam. 10h à 17h; jeu. ven. jusqu'à 21h. Porcelaines de Renée McKinnon. Aussi artistes de la galerie. Se termine le 6 sept.

OMBELLE, 1480 rue Provancher, Cap-Rouge. Mer. au dim. 13h30 à 17h; jeu. ven. 10h à 21h. Artistes de la galerie.

PAVILLON BONENFANT, 1er étage, salle d'exposition de la bibliothèque. Lun. au jeu. 8h30 à 22h30; ven. 8h30 à 22h. "Paysages du comte d'Halifax, 1985" photographies d'André Gagnon. Se termine le 9 août.

PAVILLON CASAUAT, 3e étage, Salle Pierre-Georges Roy. Archives nationales du Québec. Lun. au ven. 9h à 22h; sam. dim. 9h à 17h. Les archives témoignent d'un meurtre célèbre: l'affaire Blanche Ganeau, Québec, 1920. On y trouve des cartes, plans, manuscrits, pièces à conviction, etc. Des comédiens de Québec présenteront le 18 août 20h, une pièce écrite par Denis Giguère. Connaissiez-vous la non-venge? Le public est invité gratuitement en réservant à l'avance au 643-8904.

BIBLIOTHÈQUE DE LÉVIS, 17 rue Notre-Dame, Lévis. Lun. au ven. 14h30 à 19h30. Quelques facettes de l'histoire de la radio. Se termine le 11 août.

BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-ROY, 350 rue Saint-Joseph est. Place Jacques Cartier. Au Foyer. Lun. 14h à 20h; Mar. au ven. 12h à 20h; Sam. Dim. 12h à 18h. Québec en peinture. Oeuvres du XIXe et XXe siècle. Se termine le 2 sept.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CHARLESBOURG, 7950, 1ère Avenue, à côté de l'Église St-Charles. Tous les jours de 13h à 17h et jusqu'à 21h les mar. jeu. Exposition d'instruments anciens organisée par la Société de Musique de Charlesbourg. Se termine le 15 août.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ, 7007 avenue Royale, Château-Richer, dans l'Historique Moulin du Petit-Pré. Tous les jours 9h à 12h et 13h à 17h. Objets anciens. Se termine le 10 août.

ÉDIFICE G, 31e étage, 1037 de la Chevrolière. Galerie Anima-G. Lun. au ven. 10h à 20h; sam. dim. 13h à 17h. Les élèves de l'atelier Solange Bedard. Se termine le 17 août.

ÉDIFICE G, rez-de-chaussée, 1037 de la Chevrolière. Lun. au ven. 9h à 16h30. Marcelle Dallaire, aquarelles, acryliques. Se termine le 14 août.

HOTEL DE VILLE DE QUÉBEC, salle du conseil. Tous les jours de 12h à 20h. Eugen Kedi "Hommage à la ville de Québec, joyau

du patrimoine mondial". Se termine le 30 août.

PARCS D'ENVIRONNEMENT CANADA, 3 rue Buade. Lun. au ven. 10h à 18h; sam. dim. 10h à 17h. Les trésors artistiques des Parcs nationaux. Se termine le 28 septembre.

PLACE QUÉBEC, 5, Place Québec, étage des boutiques. Le patrimoine mondial de l'UNESCO. Se termine le 30 septembre.

VIEUX-PORT DE QUÉBEC, Hangar des Boutiques. Tous les jours 10h à 22h. Trente artistes réalisent des oeuvres sur place. Se termine le 1 septembre.

## AU VIEUX-PORT DE QUÉBEC

Ce soir 20h30, le Petit Amphithéâtre se transforme en cabaret pour recevoir tous les amateurs de danses sociales. Des rythmes sud-américains aux grandes valse, les danseurs pourront s'exécuter sur la musique d'orchestres connus. Invité: Le grand orchestre de Roland Martel et ses 15 musiciens. L'entrée est libre.

## MUSIQUE

LE TRIO LYRIQUE DU QUÉBEC. Avec le ténor Léonard Bilodeau, Gaetan Labbé, baryton, Danielle Bedard, soprano. Au piano: Esther Gonthier. Mer. et ven. Salle Baillarge de l'Hôtel Clarendon. Réservation: 692-2480.

LES CUVRES DU QUÉBEC, ensemble de trombones et tuba composé de membres de l'Orchestre symphonique et de professeurs du Conservatoire. Ce soir 20h, Verrière du Parc nautique du Cap-Rouge, 4155, chemin de la Plage Jacques-Cartier, Cap-Rouge. Au programme: Bach, Mozart, Beethoven, Legend, Joplin, Jobim. Entrée libre.

LE CORPS DE MUSIQUE DES CADETS DU CAMP DE VALCARTIER. Ce soir 19h30, concert présenté sur le Champ de parade du Fort no 1 de la Pointe-Lévis, 41, chemin du Gouvernement, Lauzon. Entrée libre. On demande d'apporter sa chaise. Annulé en cas de pluie.

## SPECTACLE

THÉÂTRE DU GRAND DÉRANGEMENT, 30 rue Saint-Stanislas. Jeu. au dim. 22h30. Genevieve Paris accompagnée de trois musiciens. Prix d'entrée: \$10.

LES OURSONS CROQUÉ ET CREMO sont en ville. Aug. 9h à 12h. Terrain de jeux de Silley. Demain 10h à 16h: Jardin zoologique du Québec.

LE CIRQUE VARGAS, le plus grand cirque itinérant au monde opérant sous un chapiteau est à Lévis. Il réunit 400 artistes et animaux. On retrouve des acrobates, dompteurs d'animaux, des clowns, etc. Aux galeries Chagnon, ce soir 20h; Samedi 12h30, 15h30, 19h30; Dimanche 13h, 16h et 19h; Lundi 16h30 et 19h30. Par la suite c'est aux galeries de la Capitale qu'il offrira ses représentations, du 15 au 20 août.

AUX FÊTES POPULAIRES DES JARDINS. Sous le grand Chapiteau Versatile Davie, rue Vincent Chagnon. Ce soir 20h30: Soirée du rire avec Claude Doyon, Alain Marcoux, François St-Amour, Jean-Claude Lauzon, Martin L'Heureux et la participation du groupe Sanguin. Demain de 10h à 15h: Gala de musique canadienne; à 19h30: Claire Pimpard à 21h: Marie-Michèle Desrosiers. Prix d'entrée: \$3.

PLACE-ROYALE. Aug. 14h et 16h. Le Quatuor à cordes de Catherine Sanfaçon. Demain 14h et 16h: Danse Partout présente "Danse d'temps-là".

A BORD DU LOUIS-JOLLIET. Départ du Ouai Chouinard à 20h. Réservations: 692-1159. Tous les jeudis et vendredis: l'Orchestre de Lucy Parr et le groupe Samzone. Invité ce soir: Martine Chevrier. Prix des billets (incluant croisière et spectacle): \$17,50; \$14,50 âge d'or; \$12, enfants de 5 à 12 ans. Les billets sont en vente au Ouai Chouinard et au kiosque de la terrasse du Château Frontenac.

DANS LES JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE, sur la scène extérieure, ce soir 20h: Minus Zero.

L'A PROPOS, 598 rue Saint-Jean, coin Ste-Marie. Mer. au dim. 22h. Luc Gagné, chansonnier et ses musiciens. Se termine le 17 août.

L'EMPRISE, Hôtel Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Mer. au dim. 22h. L'ensemble Contre-vent. Se termine le 17 août.

LE JAZZÉ, 19 rue Saint-Pierre, Place Royale. Jeu. au sam. 22h. Black Label, jazz fusion. Se termine le 17 août.

LES RESTAURANTS NORMANDIN. Programmation pour tout le mois d'août. A Charlesbourg, 4960, 3e avenue ouest. Jeu. au sam. 22h. Le duo Claude et Louise; A Val-Beclair, 1037 boul. Pie XI, Pie XI, Jeu. au sam. 22h. Le duo Jean et Jeanot Plus; A Charney, 2015 9e avenue, Jeu. au sam. 22h. Karol le musicien.

LE PAPE-GEORGES. Bistrot à vin. 8 rue Cuddebec, quartier Petit Champlain. Jeu. au sam. 22h. Bernard Gimon. Se termine le 9 août.

LE PETIT PARIS, 48 côte de la Fabrique, Vieux-Québec. Mer. au dim. 22h. Manuel Brault et Marc Lepage. Se termine le 10 août.

## THÉÂTRE

PARC CARTIER BREBEUF, 175, rue de l'Épiniay. Les Marionnettes du Bout du Monde présentent L'Homme caletel dans le spectacle intitulé "Mon Château à jamba". La pièce s'adresse aux enfants de 4 à 12 ans. Mar. au ven. 10h30 et 13h30. Dim. 14h. Entrée libre. Est recommandé de réserver le plus tôt possible (648-4038). Se termine le 8 août.

PARC DE L'ARTILLERIE. Théâtre de marionnettes La samba des cours-circuits. Mer. au ven. 10h30 et 13h30. Sam. Dim. 14h. Se termine le 24 août.

## THÉÂTRE D'ÉTÉ

THÉÂTRE DES FANTAISIES LYRIQUES, 6870 boul. Ste-Anne, Ange-Gardien, le long du Saint-Laurent. Réservations nécessaires: (418) 628-6983. La folle traversée de Vincent Colombe. Avec La troupe des Fantaisies Lyriques composée de Vincent Colombe, Maurice Leclerc, Ghislaine Couture, Fernand Tremblay, Pierrette Gouture, Berthe Arseneault, Jeanne-d'Arc Boucher, Michel Laflamme, Sonia Racine et Jacques Laflamme, pianiste. Tous les ven. sam. 20h. Billet: \$13. Une particularité pour ce théâtre: on peut apporter son vin et son fromage et déguster pendant le spectacle. Se termine le 25 septembre.

THÉÂTRE DE L'ÎLE, Saint-Pierre de l'Île d'Orléans, 2 km après le village. Informations et réservations: (418) 828-9530. Faut s'marier pour... de Bertrand B. Leblanc. Avec Jean-Guy, Marie Michaud et Denise Verrière. Mar. au sam. 20h. Relâche dim. lun. Billets: \$14, en sam; \$15, ven. sam.

CENTRE DE SKI LE RELAIS, Lac Beaufort. Boul Laurentien, sortie Lac Beaufort. Réservations obligatoires après avoir acheté ses billets: 849-6340. Operette, comédie musicale, extraits de films "Made in U.S.A." Avec Marie-Cécile Nadeau, soprano; Gilles Latour, baryton; Yves Cantin, ténor; Jean Neveu, narrateur; Paule Côté au piano; Michèle Fontaine, violoniste; Claude Jobin, instrumentistes et Louis Larouche, trompettiste. Ven. Sam. 19h30. Ouverture des portes 18h30. Billets: \$10. Possibilité de se procurer sur place des vins, fromages et charcuterie. Se termine le 6 septembre.

THÉÂTRE NIVEAU PARKING. Théâtre de l'Entrepôt, 2 rue d'Auteuil, près des portes St-Jean. Réservations: 641-0561. Coup de poudre collectif dirigé et mis en scène par Robert Lepage. Avec Josée Deschênes, Benoit Gouin, Pierre-Philippe Guay, Hélène Leclerc et Marco Poulin. Mar. au sam. 20h30. Relâche dim. lun. Billets: \$8. Se termine le 30 août.

CAFÉ-THÉÂTRE DU VIEUX-PORT. Sur le site du Vieux-Port de Québec. Réservations: Théâtre du Bois de Coulange, 681-0688 ou 4679. Une folie de Sacha Guitry (1885-1957). Avec Monique Miller, Gilles Pelletier, Denise Proulx, Léo Munger et Jean Turgeon. Mar. au sam. 20h. Billets: \$12, et \$14. Se termine le 9 août.

THÉÂTRE PAUL-HÉBERT, A Saint-Jean de l'Île d'Orléans (rive sud de l'île). Sur le terrain du Manoir Mauvide-Genest juste avant le village de Saint-Jean. Réservations et informations: 829-2202. Les mensonges de papa de Jean-Raymond Marcoux. Avec Janine Sutto, Vincent Bilodeau, Annette Garand et Richard Blumert. Mar. au ven. et dim. 20h30. Sam. 19h et 22h. Relâche lun. Billets: \$12, mar. au ven; \$15, sam. et dim. Prix spécial pour les groupes: \$10. Se termine le 31 août.

THÉÂTRE DU PETIT-CHAMPLAIN, 68 rue Petit Champlain. Réservations: 692-2631 ou 2613. Chante, Chante l'amour. Extraits d'opérettes, de comédies musicales et de chansons québécoises. Revue musicale par le Quatuor Lyrique de Québec: Sonia Racine, Michelle Fontaine, Hélène Lacasse, Claude Ouellet-Garon, Jean Bernier, Roger Fournier, Robert Huard. Au piano: Christiane Farley. Tous les soirs 20h et le dim. 14h30. Relâche lun. mar. Billets: \$10; \$12. Se termine le 31 août.

THÉÂTRE LA MARGELLE, à côté de la salle Albert-Rousseau, 2410 chemin Sainte-Foy (Cégep de Sainte-Foy). Réservations: 683-4821. Pygmalion de Georges Bernard Shaw. Avec Marc Pettitclerc, Josée LaRoche, Jean-Philippe Garneau, Marie Gagnon, Nathalie Tournassant, Laurent Matte, Elisabeth Guay, Caroline Dumas et Georges Caouette. Jeu. au sam. 20h. Billets: \$4. Se termine le 9 août.

THÉÂTRE DU BOIS DE COULANGE. Parc du Bois de Coulange, Silley. Réservations et informations: (418) 681-0688 et 681-4679. Assassin de Anthony Shaffer. Avec Luc Durand, Micheline Bernard, Jack Robitaille et Michèle Sirois. Mar. au ven. 20h; sam. 19h et 22h. Billets: \$12, et \$14. Se termine le 30 août.

THÉÂTRE LA FENIÈRE. Grange-théâtre située au 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette, près de la route de l'aéroport. Renseignements: 872-1424. Des enfants de cœur de François Campeau. Tous les soirs 20h30. Relâche le lundi. Billets: \$10; \$12, samedi. Se termine le 7 septembre.

IMPLANTHÉÂTRE, 2 rue Crémazie. Réservations: 529-2183. Black comedy de Peter Shaffer. Avec Louison Pronovost, Marie-Anne Roussel, Odette Lampron, Jean Vachon, Clément Beaumont, Hugette Lafortune, Denis Giguère et René Legend. Du 6

au 23 août. Mer. au sam. 20h30. Relâche dim. lun. mar. Billets: \$10; \$8, étud. et âge d'or. Se termine le 23 août.

A quelques minutes de Québec

ANGLICANE, 33 rue Wolfe, Lévis. Réservations: 833-8831. Les Dominos écrit et joué par Jacques Girard et Jean-Jacqui Boutet. Mar. au sam. 20h30. Relâche dim. lun. Billets: \$11, du mar. au ven. \$12,50 le samedi. Se termine le 16 août. Prix spéciaux pour les groupes.

THÉÂTRE BEAUMONT-ST-MICHEL, sortie 348, autoroute 20 est. Réservations: 837-4207. Le ciel de lit de Jan de Hartog dans une adaptation de Colette. Avec Chantale Giroux et Alain Mercier. Mer. au dim. 20h, sauf le sam. 19h et 22h. Relâche lun. mar. Billets: \$10, en semaine; \$12, le samedi. Prix spéciaux pour les groupes. Un chansonnier offre un spectacle tous les soirs après la pièce à l'arrière du théâtre et une boutique d'artisanat est ouverte tous les jours à côté de la billetterie.

THÉÂTRE DU GANOUÉ, Route 204, Saint-Prospère, Beauce-Sud. Réservations et informations: (418) 594-5000. Le "Best" c'est le B.S. de Fernand Jacques. Avec Simon Rousseau, Raymond Brossard, André Ross, Lise Laflamme et Stéphane Létourneau. Jeu. au dim. 20h30. Relâche lun. mar. mer. Billets: \$6.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DU MANOIR RICHELIEU, Pointe-au-Pic dans Charlevoix. Réservations: (418) 665-3703 ou 1-800-463-2613. Old Orchard? Connais pas de Rejean Vigneault. Avec Denis Paris. Mar. au sam. 21h. Relâche dim. lun. (sauf pendant les vacances de la construction). Billets: \$12; \$10, pour les groupes. Se termine le 29 août.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DU MANOIR RICHELIEU, Pointe-au-Pic dans Charlevoix. Réservations: (418) 665-3703 ou 1-800-463-2613. Old Orchard? Connais pas de Rejean Vigneault. Avec Denis Paris. Mar. au sam. 21h. Relâche dim. lun. (sauf pendant les vacances de la construction). Billets: \$12; \$10, pour les groupes. Se termine le 29 août.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DU MANOIR RICHELIEU, Pointe-au-Pic dans Charlevoix. Réservations: (418) 665-3703 ou 1-800-463-2613. Old Orchard? Connais pas de Rejean Vigneault. Avec Denis Paris. Mar. au sam. 21h. Relâche dim. lun. (sauf pendant les vacances de la construction). Billets: \$12; \$10, pour les groupes. Se termine le 29 août.



Le cirque Vargas est aux Galeries Chagnon jusqu'à lundi. Il sera, par la suite, aux Galeries de